



RAPPORT D'ÉVALUATION

PROGRAMME

PASSE-PARTOUT

Direction de l'évaluation

Eve-Marie Castonguay

Direction de la planification, de l'évaluation et du suivi des résultats

Réalisation de l'évaluation

Jacinthe Giguère

Marie Moisan

Direction de la planification, de l'évaluation et du suivi des résultats

Collaboration

Nathalie Audet

France Lapointe

Micha Simard

Institut de la statistique du Québec

Nathalie Deschênes

Gino Santarossa

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Comité d'évaluation

Sophie Arcand

Christiane Bourdages-Simpson

Eve-Marie Castonguay

Jacinthe Giguère

Jean-Marc Jean

Numa Landry

Christian Lavoie

Éric Leclerc

Marie Moisan

Annelies Van Laer

Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère :
www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-76464-9 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

Table des matières

INTRODUCTION.....	7
1. DESCRIPTION DU PROGRAMME D'ANIMATION PASSE-PARTOUT.....	8
1.1 RAISON D'ÊTRE DE PASSE-PARTOUT	9
1.2 OBJECTIFS	11
1.3 NATURE DE L'INTERVENTION ET FINANCEMENT	11
2. STRATÉGIE D'ÉVALUATION.....	13
2.1 QUESTIONS D'ÉVALUATION	13
2.2 SOURCES DE DONNÉES ET MÉTHODES DE COLLECTE.....	14
3. ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DE PASSE-PARTOUT	17
3.1 OFFRE DES SERVICES PASSE-PARTOUT ET CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES QUI PARTICIPENT AU PROGRAMME.....	17
3.2 CONNAISSANCE DU PROGRAMME ET MOTIFS DE FRÉQUENTATION.....	21
3.3 RÈGLES D'ACCÈS ET DE PARTICIPATION AU PROGRAMME	24
3.4 DESCRIPTION DES RENCONTRES OFFERTES AUX FAMILLES D'ENFANTS DE 4 ANS.....	25
3.5 MULTIPLES TÂCHES DES CONSEILLÈRES PASSE-PARTOUT	30
3.6 FACTEURS QUI AIDENT OU QUI FONT OBSTACLE AU FONCTIONNEMENT DE PASSE-PARTOUT SELON LES CONSEILLÈRES	34
3.7 DIFFICULTÉS LIÉES À LA GESTION ET À L'ORGANISATION DE PASSE-PARTOUT SELON LES COMMISSIONS SCOLAIRES	40
3.8 DIFFICULTÉS LIÉES À PASSE-PARTOUT SELON LES DIRECTIONS D'ÉCOLE.....	40
3.9 PISTES D'AMÉLIORATION DE PASSE-PARTOUT SELON LES PARTIES PRENANTES DU PROGRAMME	41
4. ÉVALUATION DE LA PERTINENCE DE PASSE-PARTOUT.....	44
4.1 ASSIDUITÉ AUX RENCONTRES.....	44
4.2 VALEUR AJOUTÉE DE PASSE-PARTOUT.....	45
4.3 OPINIONS CONCERNANT LE TYPE DE FAMILLES POUR LESQUELLES LE PROGRAMME EST PERTINENT	47
4.4 APPRÉCIATION DU PROGRAMME PASSE-PARTOUT PAR LES PARENTS	49
5. ÉVALUATION DES EFFETS DE PASSE-PARTOUT	50
5.1 PERCEPTION DE LA CONTRIBUTION DE PASSE-PARTOUT AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES PARENTS ET DES ENFANTS.....	50
5.2 EFFETS DE PASSE-PARTOUT SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS, MESURÉS À PARTIR DES RÉSULTATS DE L'IMDPE.....	51
5.3 EFFETS DE PASSE-PARTOUT SUR LA TRANSITION À LA MATERNELLE CHEZ LES PARENTS ET LES ENFANTS.....	57
6. ÉVALUATION DE L'EFFICIENCE DE PASSE-PARTOUT	62
7. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET DISCUSSION	65
7.1 PORTÉE ET LIMITES DE L'ÉVALUATION.....	65
7.2 FONCTIONNEMENT DE PASSE-PARTOUT : UN PROGRAMME BIEN RODÉ DONT LA MISE EN ŒUVRE EST CONFORME À CE QUI EST PRÉVU DANS LE CADRE D'ORGANISATION, MAIS QUI POURRAIT ÊTRE AMÉLIORÉ.....	65

7.3 PERTINENCE DE PASSE-PARTOUT : UN PROGRAMME QUI RÉPOND À DE VÉRITABLES BESOINS ET QUI REPRÉSENTE UNE VALEUR AJOUTÉE POUR LES FAMILLES	68
7.4 EFFETS DE PASSE-PARTOUT : UN PROGRAMME QUI FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT ET SA TRANSITION À LA MATERNELLE, TOUT EN SOUTENANT LES PARENTS 70	
7.5 EFFICIENCE DE PASSE-PARTOUT : UN PROGRAMME ÉCONOMIQUEMENT ET SOCIALEMENT RENTABLE.....	72
CONCLUSION	73
ANNEXE – MODÈLE LOGIQUE DE PASSE-PARTOUT	74

Liste des tableaux

TABLEAU 1 EFFECTIF DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE 4 ANS PAR TYPE DE SERVICE REÇU, 2017-2018	17
TABLEAU 2 CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES PARTICIPANTES ET NON PARTICIPANTES À PASSE-PARTOUT	18
TABLEAU 3 EFFECTIF DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE 4 ANS, SELON LE TYPE DE SERVICE REÇU ET L'IMSE DE L'ÉCOLE, RÉSEAU PUBLIC, 2017-2018.....	19
TABLEAU 4 MODES DE SERVICES ÉDUCATIFS FRÉQUENTÉS ENTRE L'ÂGE DE 4 ANS ET LA MATERNELLE 5 ANS	21
TABLEAU 5 PRINCIPAL MODE DE SERVICE DE GARDE FRÉQUENTÉ ENTRE L'ÂGE DE 4 ANS ET LA MATERNELLE 5 ANS	21
TABLEAU 6 MOYENS DE PROMOTION DE PASSE-PARTOUT DÉCLARÉS PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES	22
TABLEAU 7 FAÇONS DONT LES PARENTS ONT ENTENDU PARLER DE PASSE-PARTOUT.....	22
TABLEAU 8 THÈMES ABORDÉS PAR LES CONSEILLÈRES DANS LES RENCONTRES DE PARENTS	27
TABLEAU 9 RESPONSABILITÉS ASSUMÉES PAR LES CONSEILLÈRES EN VUE DE LA TENUE DE RENCONTRES DE GROUPE DANS PASSE-PARTOUT	31
TABLEAU 10 APPRÉCIATION PAR LES CONSEILLÈRES DE LA COLLABORATION DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE, DES INTERVENANTS DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX AINSI QUE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (N = 77).....	38
TABLEAU 11 APPRÉCIATION DU PROGRAMME PASSE-PARTOUT PAR LES PARENTS (N = 2 249)...	49
TABLEAU 12 PERCEPTIONS DES PARENTS AU REGARD DE LA CONTRIBUTION DE PASSE-PARTOUT (N = 2 247).....	50
TABLEAU 13 NOMBRE DE RÉPONDANTS ET TAUX DE RÉPONSE	52
TABLEAU 14 PROPORTIONS (%) D'ENFANTS VULNÉRABLES À LA MATERNELLE PAR DOMAINE DE DÉVELOPPEMENT ET, GLOBALEMENT, SELON LA PARTICIPATION À PASSE-PARTOUT	54
TABLEAU 15 RAPPORT DE COTES AJUSTÉ RELIANT LA PARTICIPATION À PASSE-PARTOUT ET LA VULNÉRABILITÉ PAR DOMAINE DE DÉVELOPPEMENT	55
TABLEAU 16 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES ESTIMATIONS PAR APPARIEMENT DES SCORES DE PROPENSION : EFFETS DE PASSE-PARTOUT SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS (GROUPE DE COMPARAISON = FAMILLES NON PARTICIPANTES AU PROGRAMME QUI AURAIENT SOUHAITÉ Y PARTICIPER)	57
TABLEAU 17 PERCEPTIONS DE LA TRANSITION À LA MATERNELLE DU PARENT ET DE L'ENFANT CHEZ LES PARTICIPANTS ET LES NON-PARTICIPANTS.....	58
TABLEAU 18 PROPORTIONS (%) D'ENFANTS OU DE PARENTS AYANT VÉCU UNE TRANSITION À LA MATERNELLE PLUTÔT DIFFICILE, SELON LA PARTICIPATION À PASSE-PARTOUT	60
TABLEAU 19 RAPPORT DE COTES AJUSTÉ RELIANT LA PARTICIPATION À PASSE-PARTOUT ET LA TRANSITION À LA MATERNELLE	60
TABLEAU 20 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES ESTIMATIONS PAR APPARIEMENT DES SCORES DE PROPENSION : EFFETS DE PASSE-PARTOUT SUR LA QUALITÉ DE LA TRANSITION À LA MATERNELLE CHEZ LES PARENTS ET LES ENFANTS (GROUPE DE COMPARAISON = FAMILLES NON PARTICIPANTES AU PROGRAMME QUI AURAIENT SOUHAITÉ Y PARTICIPER).....	61

TABLEAU 21 RÉPARTITION OBSERVÉE DES DIPLÔMÉS PAR PROGRAMME DE FORMATION AU QUÉBEC, 2014-2015, ET ESTIMATION DU NOMBRE DE DIPLÔMÉS ASSOCIÉS À PASSE-PARTOUT PAR PROGRAMME	63
TABLEAU 22 ANALYSE BÉNÉFICE/COÛT DU PROGRAMME PASSE-PARTOUT.....	64

INTRODUCTION

La Direction de la planification, de l'évaluation et du suivi des résultats du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) s'est vu confier le mandat d'évaluer le programme d'animation Passe-Partout¹. Ce programme, qui s'adresse aux enfants de 4 ans et à leurs parents, est souvent décrit comme un pont vers l'école. Il vise à joindre des familles vivant principalement en milieu défavorisé et poursuit le double objectif de soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif et d'assurer une entrée scolaire réussie aux enfants, dans le but ultime de favoriser la réussite éducative et l'égalité des chances.

La première partie de ce rapport décrit le programme Passe-Partout et sa logique d'intervention. La deuxième partie présente la stratégie d'évaluation. Les quatre parties suivantes traitent successivement des résultats de l'évaluation de la mise en œuvre, de la pertinence, des effets et de l'efficacité du programme. Enfin, la septième partie consiste en une synthèse et en une discussion des résultats obtenus.

¹ Aussi appelé « service d'animation Passe-Partout », « programme Passe-Partout », « animation Passe-Partout » ou simplement « Passe-Partout ».

1. DESCRIPTION DU PROGRAMME D'ANIMATION PASSE-PARTOUT

Créé à la fin des années 1970, le programme d'animation Passe-Partout comportait alors trois volets : une série d'émissions télévisées visant les enfants de 4 ans et ayant connu une popularité considérable pendant vingt ans; des cahiers d'activités dont la publication a été interrompue au milieu des années 1980 et qui visaient à favoriser une bonne relation parent-enfant; des rencontres offertes aux parents d'enfants de 4 ans dans des commissions scolaires de milieux défavorisés². Ce dernier volet, qui a débuté en milieu rural, s'est maintenu et développé au fil des années. Il est maintenant composé de rencontres de parents, de rencontres d'enfants et d'activités parents-enfants. C'est ce volet qui a fait l'objet de l'évaluation présentée dans ce rapport.

Il est difficile de reconstituer de manière exacte l'histoire de l'implantation de Passe-Partout, les traces écrites de l'époque de ses débuts étant peu nombreuses. Il semble qu'à l'origine, à la fin des années 1970, les commissions scolaires de milieux défavorisés ont eu le choix d'implanter Passe-Partout ou la maternelle 4 ans à demi-temps³. La région de Montréal a choisi la maternelle 4 ans à demi-temps, alors que les autres régions du Québec, en particulier les commissions scolaires en milieu rural, ont généralement instauré Passe-Partout. Au début des années 1990, on aurait toutefois permis aux commissions scolaires d'étendre et de diversifier leur offre de services, si bien que certaines d'entre elles offrent aujourd'hui les deux types d'interventions. Le portrait de l'offre de services se serait figé à la fin des années 1990 et, depuis longtemps, ce sont à peu près toujours les mêmes 45 commissions scolaires qui, bon an, mal an, sont financées pour Passe-Partout.

Dans le but d'harmoniser les pratiques des divers intervenants et avec l'arrivée du financement de base, le Ministère a publié, en 2003, le Cadre d'organisation de Passe-Partout⁴. Ce document contient la logique et les normes d'application du programme, même s'il n'est pas prescriptif.

² Céline MICHAUD, « Passe-Partout », *Revue préscolaire*, vol. 48, n° 3, 2010, p. 12-13.

³ Il est à noter que, depuis 2013-2014, la maternelle 4 ans à temps plein offre également des services éducatifs aux enfants vivant en milieu défavorisé pour mieux les préparer à l'école et favoriser leur développement global.

⁴ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Passe-Partout. Un soutien à la compétence parentale. Cadre d'organisation*, Québec, 2003, p. 6.

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/Passe-Partout_s.pdf

1.1 Raison d'être de Passe-Partout

L'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM)⁵ établit que plus d'un enfant sur quatre (27,7 %) fréquentant la maternelle est vulnérable dans au moins un domaine de développement⁶. Or, plusieurs recherches montrent que les enfants qui présentent des vulnérabilités du point de vue de leur développement au moment d'entrer à l'école courent plus de risques que les autres d'éprouver des difficultés scolaires par la suite. Par exemple, selon l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ), 46 % des enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement à la maternelle ont, selon leur enseignante ou enseignant, un rendement scolaire sous la moyenne en quatrième année du primaire⁷.

Les recherches montrent que les jeunes enfants de milieux défavorisés sont proportionnellement plus vulnérables que les autres sur le plan de leur développement. L'EQDEM 2017 indique ainsi que la proportion d'enfants de maternelle vulnérables dans au moins un domaine atteint 33 % chez ceux qui résident dans un milieu très défavorisé, comparativement à 23 % chez ceux qui vivent dans un milieu très favorisé.

Au début de Passe-Partout, il y a quarante ans, cette idée était déjà présente. Le Cadre d'organisation de Passe-Partout rappelle que, « [d]ans les années 1970, des études ont permis de reconnaître les difficultés d'adaptation sociale et les échecs scolaires des enfants provenant de milieux défavorisés⁸ ». À l'instar de la maternelle 4 ans à demi-temps, l'animation Passe-Partout a été créée pour donner à tous les enfants des chances égales de réussite, à une époque où ceux qui commençaient la maternelle à l'âge de 5 ans arrivaient le plus souvent directement de la maison sans avoir fréquenté d'autres services éducatifs.

À la différence toutefois de la maternelle 4 ans à demi-temps, la cible d'intervention de Passe-Partout est constituée non seulement des enfants, mais aussi de leurs parents, pour les soutenir dans leur rôle d'éducateurs et favoriser une alliance fructueuse entre la famille et l'école. On reconnaît par là le rôle crucial des parents dans le développement de leur enfant et l'appui à la réussite scolaire de celui-ci. En effet, les chercheurs et les intervenants

⁵ Micha SIMARD, Amélie LAVOIE et Nathalie AUDET, *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2018, 126 p.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/developpement-enfants-maternelle-2017.html>

⁶ Les domaines sont les suivants : la santé physique et le bien-être; les compétences sociales; la maturité affective; le développement cognitif et langagier; les habiletés de communication et les connaissances générales. Le terme *vulnérable* signifie ici un score se situant dans le décile inférieur de la distribution des enfants à la maternelle au Québec, en 2011-2012, sur l'échelle de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE).

⁷ Linda S. PAGANI, Caroline FITZPATRICK, Luc BELLEAU et Michel JANOSZ, « Prédire la réussite scolaire des enfants en quatrième année à partir de leurs habiletés cognitives, comportementales et motrices à la maternelle », dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 1998-2010) – De la naissance à 10 ans*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 6, fascicule 1, 2011.

http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/publications/fascicule_reussite_scol_fr.pdf

⁸ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Passe-Partout. Un soutien à la compétence parentale. Cadre d'organisation*, Québec, 2003, p. 6.

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/Passe-Partout_s.pdf

en matière de petite enfance s'entendent pour dire que le principal environnement qui influence le développement du jeune enfant est son milieu familial, ce qui inclut les conduites parentales et les pratiques éducatives des parents⁹.

Par ailleurs, la recherche montre que les programmes qui visent à la fois les parents et les enfants ont en général de meilleurs résultats que ceux ne s'adressant qu'aux parents¹⁰. Ainsi, en ciblant à la fois les parents et les enfants, Passe-Partout met en œuvre l'une des conditions de succès des interventions en faveur du développement des enfants mentionnées dans la recension des écrits scientifiques de l'Institut national de santé publique du Québec¹¹.

Passe-Partout a aussi la particularité de soutenir les compétences des parents et le développement global des enfants de 4 ans dans le contexte du passage à l'école prévu pour l'année suivante. La transition à l'éducation préscolaire constitue en effet une étape cruciale dans le cheminement scolaire des enfants. Si elle est vécue de façon harmonieuse, elle aura des répercussions positives sur les autres transitions scolaires, la motivation et l'engagement des enfants de même que leur persévérance et leur réussite futures¹².

La transition à l'éducation préscolaire peut représenter une source d'anxiété pour certains parents, notamment ceux de milieux défavorisés. Cette transition entraîne des changements au regard des environnements physique et relationnel, et place le parent face à des modes de fonctionnement différents. Par exemple, la relation avec l'enseignante est plus distante que ce à quoi le parent était habitué avec l'éducatrice du service de garde. Le fait de soutenir les parents dans la transition à l'éducation préscolaire a pour effet de les rassurer et d'augmenter leur confiance envers l'école¹³.

⁹ Daniel S. SHAW, « Les programmes de soutien parental et leur impact sur le développement socio-affectif des jeunes enfants »; Barbara DILLON GOODSON, « Programmes de soutien aux parents et développement des enfants »; Susan H. LANDRY, « Le rôle des parents dans l'apprentissage des jeunes enfants », *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants*, 2014, <http://www.enfant-encyclopedie.com>

¹⁰ Susan H. LANDRY, *op. cit.*

¹¹ Julie POISSANT, *Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants. État des connaissances*, Montréal, Institut national de santé publique du Québec, 2014.

https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1771_CondSucActDeveEnf_EtatConn.pdf

¹² CTREQ, *Projet Savoir : les transitions scolaires de la petite enfance à l'âge adulte*, 2018, https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/10/Transitions-scolaires_Savoir.pdf; Julie RUEL, André C. MOREAU, Annie BÉRUBÉ et Johanne APRIL, *Les pratiques de transition lors de la rentrée des enfants au préscolaire*, 2015, http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/Evaluation_guideTransition.pdf; CSE, *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services*, 2012, <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/11/2012-10-mieux-accueillir-et-eduquer-les-enfants-dage-prescolaire.pdf>.

¹³ CTREQ, *Projet Savoir : les transitions scolaires de la petite enfance à l'âge adulte*, 2018, https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/10/Transitions-scolaires_Savoir.pdf; Julie RUEL, André C. MOREAU, Annie BÉRUBÉ et Johanne APRIL, *Les pratiques de transition lors de la rentrée des enfants au préscolaire*, 2015, http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/Evaluation_guideTransition.pdf; CSE, *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services*, 2012, <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/11/2012-10-mieux-accueillir-et-eduquer-les-enfants-dage-prescolaire.pdf>.

1.2 Objectifs

Le Cadre d'organisation de Passe-Partout (2003) stipule que ce programme a été créé « pour favoriser la réussite scolaire des enfants issus de milieux socio-économiquement faibles » (p. 11). Le programme « peut aussi être offert dans d'autres milieux plus favorisés si des besoins en ce sens sont reconnus ou formulés » (p. 11).

Les objectifs poursuivis par Passe-Partout dans son intervention auprès des parents sont les suivants :

- permettre au parent, en tant que mère ou père, de se reconnaître comme principal responsable de l'éducation de son enfant;
- soutenir les parents dans l'établissement d'une relation significative avec leur enfant;
- soutenir les parents dans la création et le maintien d'un encadrement pour leur enfant;
- permettre aux parents de favoriser le développement psychomoteur, affectif, social, langagier et cognitif de leur enfant;
- soutenir les parents dans la transmission à leur enfant de valeurs positives en ce qui a trait à l'école.

Les objectifs poursuivis par Passe-Partout dans son intervention auprès des enfants de 4 ans sont les suivants :

- amener les enfants à mieux intégrer les apprentissages scolaires;
- leur permettre de se connaître entre eux et, ainsi, de se sentir davantage en confiance lors de leur entrée à la maternelle;
- faciliter leur adaptation à l'école l'année suivante en les familiarisant avec les lieux qu'ils fréquenteront;
- dépister chez eux certains problèmes qui pourraient être résolus avant la rentrée, comme des problèmes de la vue, de l'ouïe ou du langage.

1.3 Nature de l'intervention et financement

En février de chaque année, les commissions scolaires font la promotion de Passe-Partout en même temps que celle de la maternelle 4 ans à demi-temps et de la maternelle 5 ans. Les familles sont généralement invitées à s'inscrire à leur école de quartier.

L'animation Passe-Partout consiste en des rencontres offertes aux parents d'enfants de 4 ans et en des rencontres avec les enfants. Le Cadre d'organisation du programme indique qu'au moins 8 rencontres de parents et 16 rencontres d'enfants doivent être offertes aux familles inscrites. Même si le programme vise d'abord les familles de milieux défavorisés,

les groupes sont hétérogènes puisque c'est l'ensemble des familles du territoire d'une école qui offre le programme qui peuvent y participer.

La préparation et l'animation des rencontres de parents ainsi que le suivi des familles inscrites à Passe-Partout sont confiés à des conseillères¹⁴ à l'éducation préscolaire ou l'équivalent. Dans certaines commissions scolaires, ces conseillères animent aussi les activités destinées aux enfants, alors qu'ailleurs, l'animation de celles-ci est plutôt confiée à d'autres intervenantes supervisées par les conseillères. La commission scolaire est responsable du recrutement et de l'organisation du travail du personnel affecté au programme.

Le Ministère finance Passe-Partout dans les commissions scolaires qui offraient le programme l'année précédente et qui continuent de l'offrir pendant l'année courante. Le financement est calculé en fonction du nombre d'inscriptions. Les règles budgétaires du Ministère stipulent que le nombre total d'élèves donnant lieu à un financement pour l'année scolaire courante (inscrits à l'animation Passe-Partout ou en maternelle 4 ans à demi-temps) ne peut excéder celui de l'année scolaire précédente. Selon les règles budgétaires 2018-2019, le Ministère accorde aux commissions scolaires 1 313 \$ par inscription à Passe-Partout¹⁵. Le budget total annuel consacré au programme est de 14 millions de dollars.

La logique d'intervention du programme Passe-Partout est représentée schématiquement en annexe.

¹⁴ Dans ce rapport, le féminin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but de rendre compte du fait que les conseillères Passe-Partout sont presque uniquement des femmes. Elles sont aussi appelées *intervenantes* ou *animatrices*.

¹⁵ Mesure 11012 des règles budgétaires, se rattachant à la mesure 11010 : Maternelle 4 ans à demi-temps.

2. STRATÉGIE D'ÉVALUATION

La stratégie d'évaluation découle d'abord des questions d'évaluation qui ont été retenues.

2.1 Questions d'évaluation

Les questions retenues pour l'évaluation de Passe-Partout concernent la mise en œuvre (ou fonctionnement) du programme, sa pertinence, ses effets et son efficacité.

Mise en œuvre (fonctionnement)

1. Comment fonctionne Passe-Partout?
2. Dans quelle mesure le fonctionnement du programme est-il conforme à ce qui est prévu dans son cadre d'organisation?
3. Quels sont les facteurs qui facilitent ou entravent le fonctionnement de Passe-Partout?

Pertinence

4. Dans quelle mesure Passe-Partout répond-il aux besoins des parents et des enfants visés?
5. Dans quelle mesure Passe-Partout est-il cohérent et complémentaire par rapport aux autres services socioéducatifs offerts aux enfants de 4 ans et à leurs parents?

Effets

6. Quels sont les effets à court terme du programme sur :
 - a) le sentiment d'efficacité parentale?
 - b) le développement des enfants?
 - c) la qualité de la transition scolaire pour les enfants?
 - d) la qualité de la transition scolaire pour les parents?

Efficacité

7. Quel est le rapport bénéfice/coût du programme Passe-Partout?

2.2 Sources de données et méthodes de collecte

Les questions d'évaluation ont été décomposées en dimensions et en indicateurs qui ont été mesurés à partir des données des fichiers administratifs du Ministère ou transformés en questions posées aux personnes les plus à même d'y répondre : intervenantes Passe-Partout, responsables du dossier dans les commissions scolaires, membres des directions d'école, parents, enseignantes de maternelle. Différentes méthodes de collecte de données ont été utilisées.

Banque de données administratives

Les données administratives analysées dans le présent rapport ont été extraites du système Charlemagne du Ministère en janvier 2018 et concernent l'année scolaire 2017-2018. Elles permettent de dresser le portrait de l'utilisation du programme dans les commissions scolaires et les écoles québécoises.

Conseillères Passe-Partout

De l'information a été recueillie auprès des conseillères Passe-Partout. Des groupes de discussion ont été menés avec ces conseillères et elles ont été invitées à remplir un questionnaire électronique concernant le programme.

Les groupes de discussion se sont tenus en marge des journées annuelles de formation (colloque) organisées les 5 et 6 mai 2016 pour les intervenantes Passe-Partout. Au moment de leur inscription au colloque, quelque 200 personnes ont été sollicitées pour une participation aux groupes de discussion. Un total de 58 personnes de 24 commissions scolaires différentes ont manifesté leur intérêt. Pour des considérations pratiques, le nombre de groupes a été établi à 4 et le nombre de participantes, à environ 10 par groupe¹⁶. Ainsi, 39 personnes ont participé aux discussions. Celles-ci ont duré environ deux heures et les propos ont été enregistrés, transcrits puis soumis à une analyse de contenu.

Un questionnaire électronique destiné aux intervenantes Passe-Partout a en outre été déposé au début de juin 2016 sur le portail CollecteInfo, qui sert aux collectes de renseignements du Ministère. Les directions générales des 45 commissions scolaires offrant le programme en 2015-2016 ont été informées par courriel et sollicitées pour la transmission à leurs intervenantes Passe-Partout de l'invitation à répondre au questionnaire. La définition suivante a été retenue pour cibler ces intervenantes : « toutes

¹⁶ Dans le but d'obtenir la plus grande diversité dans la représentation des commissions scolaires offrant Passe-Partout, les critères de sélection suivants ont été appliqués :

- un maximum de trois participantes d'une même commission scolaire dans l'ensemble des groupes de discussion;
- un maximum de deux participantes d'une même commission scolaire dans un même groupe de discussion;
- la sélection aléatoire des participantes qui satisfaisaient à ces deux critères.

les personnes qui ont animé des rencontres de parents dans Passe-Partout dans la commission scolaire au cours de l'année scolaire ».

Après 2 rappels, 79 personnes avaient répondu au questionnaire. Ces répondantes venaient de 36 des 45 commissions scolaires qui offraient Passe-Partout en 2015-2016 et une moyenne d'environ deux intervenantes par commission scolaire participante ont répondu au questionnaire. Comme le Ministère ignore le nombre total exact de personnes qui animent des groupes de parents dans Passe-Partout, il est impossible de connaître le taux de réponse au questionnaire et, donc, la représentativité de l'échantillon. Toutefois, un questionnaire transmis, à la fin de 2016, à tous les professionnels et professionnelles des commissions scolaires travaillant auprès des enfants de 4 ans par leur syndicat¹⁷ a permis de joindre environ 180 personnes intervenant dans le cadre de Passe-Partout¹⁸. Certaines caractéristiques des personnes jointes par les deux questionnaires sont assez semblables, ce qui permet de penser que les répondantes au sondage sont assez représentatives de l'ensemble des intervenantes Passe-Partout¹⁹.

Commissions scolaires

Par l'entremise des directions générales des 45 commissions scolaires offrant le programme, les responsables du dossier Passe-Partout dans ces commissions scolaires ont été invités, au printemps 2017, à répondre à un questionnaire électronique déposé sur CollecteInfo et portant sur l'offre de services Passe-Partout de l'année scolaire 2016-2017. Un nombre de 36 commissions scolaires sur 45 l'ont rempli, pour un taux de réponse de 80 % après 2 rappels.

Écoles

Comme les rencontres de Passe-Partout se déroulent en principe dans les écoles, les directions de tous les établissements comptant des inscrits au programme ont été invitées à répondre à un questionnaire électronique, lui aussi déposé sur CollecteInfo. Comme dans le cas du questionnaire destiné aux commissions scolaires, le Ministère a demandé, au printemps 2017, aux directions générales de ces dernières d'acheminer aux directions d'école l'invitation à répondre à ce questionnaire électronique. En 2016-2017, 493 écoles

¹⁷ FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (FPPE-CSQ), *Miser sur l'expertise du personnel professionnel pour assurer une première transition scolaire réussie : rapport d'enquête*, 2017.

<https://www.dropbox.com/s/umq7erul4fze6t9/Rapport%20d%27enqu%C3%AAt%20Programme%20Passe-Partout%20FPPE%20-%20Copie.pdf?dl=0>

¹⁸ Ce nombre pouvait toutefois inclure des personnes intervenant seulement auprès des enfants et exclues de notre sondage. En revanche, le questionnaire du syndicat excluait les enseignants et les techniciens.

¹⁹ Par exemple, les répondants sont similaires du point de vue de leur sexe, de leur nombre d'années d'expérience dans le programme, du fait qu'ils animent en général à la fois les rencontres de parents et les rencontres d'enfants de même que du genre de tâches qu'ils effectuent en plus de l'animation des groupes.

comptaient des enfants inscrits à Passe-Partout. Des répondants de 307 écoles ont rempli le questionnaire, pour un taux de réponse de 62,3 % après 2 rappels.

Parents

Des échantillons d'enfants ayant participé (n = 2 299) ou n'ayant pas participé²⁰ (n = 2 205) à Passe-Partout en 2015-2016 ont été constitués dans les écoles offrant le programme. Les parents de ces enfants ont été invités à répondre à un sondage au moment où ceux-ci étaient en maternelle 5 ans, soit au printemps 2017. Ils avaient la possibilité de répondre au questionnaire en ligne ou par téléphone. La collecte de données auprès des parents a été menée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), parallèlement à l'EQDEM. Elle portait sur les raisons d'inscrire ou non son enfant à Passe-Partout, les caractéristiques des familles, l'appréciation du programme par les parents participants, le parcours préscolaire des enfants en milieu de garde et la transition à la maternelle.

Enseignantes de maternelle

Pour mettre en relation la participation au programme Passe-Partout et le développement des enfants à leur entrée à la maternelle, l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE)²¹, administré dans le cadre de l'EQDEM, a été retenu. Cet instrument, rempli par l'enseignante de maternelle, permet de mesurer le développement de l'enfant dans cinq domaines : la santé physique et le bien-être; les compétences sociales; la maturité affective; le développement cognitif et langagier; les habiletés de communication et les connaissances générales. Il comporte 104 questions. L'EQDEM, qui visait tous les enfants de maternelle 5 ans du Québec, a été menée par l'ISQ au printemps 2017. Aux fins de l'évaluation, des questions supplémentaires ont été posées aux enseignantes de maternelle 5 ans en ce qui concerne la qualité de la transition scolaire vécue par les enfants des deux échantillons sélectionnés.

²⁰ Il s'agit de parents d'enfants fréquentant des écoles offrant Passe-Partout. Ces parents n'ont pas participé au programme peut-être parce qu'ils ne le connaissaient pas, qu'ils ne souhaitaient pas y participer ou qu'il ne restait plus de places disponibles.

²¹ © McMaster University, Ontario.

3. ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DE PASSE-PARTOUT

L'information présentée dans cette section permet de répondre aux questions d'évaluation suivantes :

- Comment fonctionne Passe-Partout?
- Dans quelle mesure le fonctionnement du programme est-il conforme à ce qui est prévu dans son cadre d'organisation?
- Quels sont les facteurs qui facilitent ou entravent le fonctionnement de Passe-Partout?

En réponse à ces questions, le thème de l'offre de Passe-Partout sur le territoire et des caractéristiques des familles qui fréquentent le programme est d'abord traité. Viennent ensuite la connaissance du programme par les parents et les motifs de fréquentation, les règles d'accès au programme ainsi que la description des rencontres offertes aux familles et du travail des intervenantes. Puis, les facteurs qui, selon les conseillères du programme, les commissions scolaires et les écoles, favorisent ou entravent le fonctionnement de Passe-Partout sont abordés. Des pistes d'amélioration du programme viennent clore le chapitre.

3.1 Offre des services Passe-Partout et caractéristiques des familles qui participent au programme

Fréquentation du programme

En 2017-2018, 10 997 enfants participaient à l'animation Passe-Partout, ce qui représentait près de 60 % des enfants de 4 ans inscrits à un programme d'éducation préscolaire du Ministère. Les autres se répartissaient à peu près également entre la maternelle 4 ans à temps plein et la maternelle 4 ans à demi-temps (tableau 1). De plus, en 2017-2018, environ 13,6 % des enfants de maternelle 5 ans du réseau public avaient participé au programme Passe-Partout l'année précédente.

Tableau 1 Effectif de l'éducation préscolaire 4 ans par type de service reçu, 2017-2018

Élèves de l'éducation préscolaire 4 ans	n	%
Animation Passe-Partout	10 997	60,9
Maternelle 4 ans à temps plein	3 272	18,1
Maternelle 4 ans à demi-temps	3 510	19,4
Maternelle 4 ans multiâge	275	1,5
Total	18 054	100,0

Source : MEES, Secteur des territoires, des statistiques et de l'enseignement privé (TSEP), Direction générale des statistiques, des études et de la géomatique (DGSEG), Direction des indicateurs et des statistiques (DIS), portail informationnel, système Charlemagne, données au 25 janvier 2018.

En 2017-2018, Passe-Partout était offert dans 43 commissions scolaires (dont 3 anglophones). Au total, 474 écoles offrant l'éducation préscolaire comptaient des inscrits au programme (ce qui représentait 26 % des écoles publiques offrant l'éducation préscolaire). Toutes les régions administratives du Québec comptaient une ou plusieurs commissions scolaires offrant Passe-Partout, à l'exception de celles de Montréal (06), de Laval (13) et du Nord-du-Québec (10). Le nombre d'inscrits à Passe-Partout variait beaucoup d'une commission scolaire à l'autre (de 13 à 1 177). Dans certaines commissions scolaires, le taux de participation des enfants de 4 ans dépassait 80 %, alors que, dans d'autres, ce taux était inférieur à 10 %.

Caractéristiques des familles participantes

Le tableau 2 présente quelques caractéristiques des familles participantes et non participantes à Passe-Partout. Il en ressort que les pères des enfants participants sont proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme du secondaire (46,7 % contre 37,1 %), alors que ceux des enfants non participants sont proportionnellement plus nombreux à détenir un diplôme universitaire (30,6 % contre 20,8 %). Sur le plan de la scolarité de la mère, peu de différences apparaissent entre les deux groupes. Par ailleurs, chez les participants, on compte proportionnellement moins de familles monoparentales et recomposées que chez les non-participants.

Tableau 2 Caractéristiques des familles participantes et non participantes à Passe-Partout

	Proportion (%)	
	Participants (n = 2 299)	Non-participants (n = 2 205)
Lieu de naissance de l'enfant		
Né au Québec	97,8	96,0
Né à l'extérieur du Québec, mais au Canada	0,8	1,0
Immigrant	1,3	3,0
Diplôme le plus élevé obtenu par la mère		
Aucun diplôme	6,4	8,1
Diplôme du secondaire (y compris le DEP*)	30,8	28,1
Diplôme du collégial (y compris l'AEC**)	27,8	26,6
Diplôme universitaire	35,0	37,1
Diplôme le plus élevé obtenu par le père		
Aucun diplôme	10,7	11,0
Diplôme du secondaire (y compris le DEP*)	46,7	37,1
Diplôme du collégial (y compris l'AEC**)	21,8	21,4
Diplôme universitaire	20,8	30,6
Type de famille		
Famille monoparentale	11,8	17,5
Famille recomposée	9,0	14,3
Famille intacte	79,1	68,2

Sources : Questionnaire destiné aux parents; Institut de la statistique du Québec, *Étude pour l'évaluation du programme Passe-Partout*, 2017.

*DEP : Diplôme d'études professionnelles

**AEC : Attestation d'études collégiales

Au chapitre des caractéristiques socioéconomiques des écoles qui offrent Passe-Partout et des familles qui fréquentent le programme, il faut rappeler que celui-ci a d’abord été créé pour soutenir la réussite éducative des enfants de milieux défavorisés. Or, les commissions scolaires offrant le programme sont demeurées pratiquement les mêmes depuis des années, alors que la situation de la pauvreté sur le territoire du Québec s’est modifiée. Cela a fait en sorte que des inadéquations sont apparues dans le temps entre la carte des écoles situées en milieu défavorisé au début de l’implantation de Passe-Partout et celle des écoles se trouvant actuellement en milieu défavorisé²².

Le tableau 3 présente l’effectif de l’éducation préscolaire 4 ans en 2017-2018, en fonction du type de service reçu et de l’IMSE²³ de l’école. La proportion d’enfants inscrits à Passe-Partout selon l’IMSE de l’école y figure également.

Tableau 3 Effectif de l’éducation préscolaire 4 ans, selon le type de service reçu et l’IMSE de l’école, réseau public, 2017-2018

IMSE de l’école	Nombre d’enfants inscrits en maternelle 4 ans à temps plein	Nombre d’enfants inscrits en maternelle 4 ans à demi-temps	Nombre d’enfants inscrits en maternelle multiâge	Nombre d’enfants inscrits à Passe-Partout	Proportion (%) des enfants inscrits à Passe-Partout	
1	13	17	5	947	8,6	25,1
2	24	89	1	985	9,0	
3	5	23	23	823	7,5	
4	83	247	21	917	8,3	49,2
5	159	237	23	1 549	14,1	
6	183	352	9	1 378	12,5	
7	261	402	88	1 568	14,3	
8	421	425	12	1 218	11,1	25,7
9	757	512	47	948	8,6	
10	1 331	894	46	664	6,0	
Total	3 227	3 198	275	10 997	100,0	100,0

Source : MEES, TSEP, DGSEG, DIS, portail informationnel, système Charlemagne, données au 25 janvier 2018.

Les données du tableau 3 montrent que le quart (25,7 %) des enfants inscrits à Passe-Partout fréquentent une école de milieu défavorisé, la moitié (49,2 %), une école de milieu

²² CSE, *Mieux accueillir et éduquer les enfants d’âge préscolaire, une triple question d’accès, de qualité et de continuité des services*, Québec, 2012. <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/11/2012-10-mieux-accueillir-et-eduquer-les-enfants-dage-prescolaire.pdf>

²³ L’IMSE varie de 1 à 10. Les écoles de rang 10 sont celles dont le territoire compte les plus fortes proportions de familles défavorisées. Il s’agit ici de l’IMSE à l’éducation préscolaire, c’est-à-dire que l’indice est calculé seulement à partir des élèves inscrits à l’éducation préscolaire 4 et 5 ans. Les commissions scolaires Crie, Kativik et du Littoral sont exclues de l’analyse, car l’IMSE n’est pas calculé pour ces territoires.

moyen et l'autre quart (25,1 %), une école de milieu favorisé. Force est de constater que les enfants de milieux défavorisés inscrits à Passe-Partout ne représentent que le quart de la clientèle du programme. Ce constat doit cependant être nuancé par le fait qu'en milieu défavorisé, des programmes de maternelle 4 ans, à temps plein ou à demi-temps, sont aussi offerts, ce qui peut expliquer la moins grande fréquentation de Passe-Partout. D'ailleurs, dans les milieux les plus défavorisés, dont l'IMSE est de 9 ou 10, le total des enfants inscrits en maternelle 4 ans, à temps plein²⁴ ou à demi-temps, est plus élevé que celui des enfants inscrits à Passe-Partout.

Les discussions de groupe avec des intervenantes Passe-Partout ont permis de préciser le portrait des familles jointes par le programme. Selon des intervenantes travaillant dans des milieux socioéconomiques défavorisés, même si « les écoles sont 9 et 10, ça ne veut pas dire que [les enfants] sont tous défavorisés dans le groupe ». La plupart des conseillères rencontrées interviennent dans des milieux mixtes où les familles les plus défavorisées sont difficiles à joindre.

On a des écoles favorisées, puis on en a des défavorisées. Mais c'est sûr que ce ne sont pas des familles. C'est comme partout ailleurs, ce ne sont pas des familles ultra-défavorisées. Celles qui sont en grand besoin, elles sont insaisissables, on n'est pas capables de les avoir.

Services éducatifs fréquentés entre l'âge de 4 ans et la maternelle 5 ans

Les données de l'enquête auprès des parents des échantillons ont permis de documenter les modes de services éducatifs fréquentés par leur enfant l'année précédant son entrée à la maternelle 5 ans. Comme le montre le tableau 4, le tiers (34,0 %) des enfants ayant participé au programme l'ont fréquenté exclusivement à l'âge de 4 ans, alors que les deux tiers (66,0 %) ont participé à la fois au programme et à un service de garde éducatif. Du côté des non-participants à Passe-Partout, près des trois quarts (73,5 %) ont fréquenté un service de garde éducatif et près du quart (23,8 %) n'en ont fréquenté aucun.

²⁴ Ces enfants ont été invités à s'inscrire en maternelle 4 ans à temps plein.

Tableau 4 Modes de services éducatifs fréquentés entre l'âge de 4 ans et la maternelle 5 ans

	Proportion (%)	
	Participants à Passe-Partout (n = 2 299)	Non-participants à Passe-Partout (n = 2 205)
Passe-Partout exclusivement	34,0	0,0
Passe-Partout et service de garde éducatif	66,0	0,0
Service de garde éducatif exclusivement	0,0	73,5
Maternelle 4 ans à temps plein ou à demi-temps (avec ou sans service de garde)	0,0	2,7
Service de garde non éducatif ou aucun service de garde	0,0	23,8

Sources : Questionnaire destiné aux parents; Institut de la statistique du Québec, *Étude pour l'évaluation du programme Passe-Partout*, 2017.

Le principal mode de service de garde fréquenté par l'enfant l'année précédant son entrée à la maternelle est indiqué au tableau 5. Les participants à Passe-Partout étaient proportionnellement plus nombreux (26,2 %) que les non-participants (16,8 %) à fréquenter un service de garde en milieu familial à contribution réduite. Pour leur part, les non-participants à Passe-Partout fréquentaient davantage un centre de la petite enfance (CPE) (40,5 % contre 31,0 %) ou une garderie (17,1 % contre 8,8 %) que les participants. Par ailleurs, chez les participants à Passe-Partout, on compte proportionnellement plus d'enfants fréquentant un service de garde non éducatif que chez les non-participants.

Tableau 5 Principal mode de service de garde fréquenté entre l'âge de 4 ans et la maternelle 5 ans

	Proportion (%)	
	Participants (n = 2 299)	Non-participants (n = 2 205)
CPE	31,0	40,5
Service de garde en milieu familial à contribution réduite	26,2	16,8
Garderie (subventionnée ou non)	8,8	17,1
Service de garde non éducatif	19,6	14,5
Aucun service de garde	14,4	11,1

Sources : Questionnaire destiné aux parents; Institut de la statistique du Québec, *Étude pour l'évaluation du programme Passe-Partout*, 2017.

3.2 Connaissance du programme et motifs de fréquentation

Promotion du programme

Toutes les commissions scolaires font la promotion de l'offre de services Passe-Partout, au dire des responsables du dossier qui ont répondu au questionnaire. Les moyens de promotion utilisés sont multiples, le site Internet de la commission scolaire se situant en tête de liste. La publicité dans des organismes de santé et de services sociaux, des journaux

locaux et des services de garde éducatifs est également utilisée par une majorité de commissions scolaires. Le tableau 6 en témoigne.

Tableau 6 Moyens de promotion de Passe-Partout déclarés par les commissions scolaires

Moyen de promotion	Proportion (%) de commissions scolaires (n = 36)
Site Internet de la commission scolaire	94,4
Publicité dans des organismes de santé et de services sociaux (CLSC, cliniques médicales, organismes communautaires, etc.)	77,8
Publicité dans des journaux locaux	72,2
Publicité dans des services de garde éducatifs	69,4
Publicité dans des commerces	25,0
Autres : affiches, communications transmises aux parents qui ont déjà un enfant à l'école, appels personnalisés aux parents, dépliants distribués dans les écoles, radio locale, Publisac, etc.	44,4

Sources : Questionnaire destiné aux commissions scolaires; MEES.

Connaissance du programme par les parents

C'est principalement par quelqu'un de l'entourage ou du service de garde que les parents participant à Passe-Partout ont été informés de l'existence du programme (tableau 7). La promotion faite sur le site Internet de la commission scolaire, dans des journaux locaux et par l'affichage semble rejoindre peu de parents.

Tableau 7 Façons dont les parents ont entendu parler de Passe-Partout

Moyen de promotion	Proportion (%) de parents (n = 2 299)
Par quelqu'un de l'entourage (famille, amis, voisins)	40,5
Par la garderie ou le CPE	34,2
Par quelqu'un de l'école ou de la commission scolaire	23,4
Parce qu'une sœur ou un frère a déjà participé à Passe-Partout	12,2
Par une publicité dans un journal	11,7
Par une publicité sur le site Internet de l'école ou de la commission scolaire	8,7
Par un intervenant du secteur de la santé et des services sociaux (CLSC, protection de la jeunesse, médecin, etc.)	4,3
Par une affiche dans un lieu public (épicerie, centre de loisirs, etc.)	4,0
Parce qu'un parent de l'enfant a déjà participé à Passe-Partout lorsqu'il était lui-même enfant	2,6

Sources : Questionnaire destiné aux parents; Institut de la statistique du Québec, *Étude pour l'évaluation du programme Passe-Partout*, 2017.

Motifs de fréquentation

Dans le cadre du sondage, la majorité des parents ont indiqué que c'est principalement pour préparer leur enfant à l'école qu'ils l'ont inscrit à Passe-Partout (83,1 %). La seconde raison invoquée (14,5 %) est de lui permettre de faire des activités et de rencontrer des amis.

Selon les conseillères rencontrées, il existe, dans certains milieux, une « culture Passe-Partout » qui fait en sorte que la vaste majorité des enfants de 4 ans participent au programme. Ailleurs, le bouche à oreille joue un rôle important : « Parfois, moi, ils vont me dire qu'ils en ont entendu parler au CPE, parce que des fois ce sont les gens du CPE qui vont le leur suggérer. D'autres, c'est le petit voisin, le grand frère, la grande sœur... »

Toujours selon les conseillères rencontrées, les besoins de l'enfant, tels qu'ils sont perçus par le parent, représentent un motif important de fréquentation : l'enfant est timide ou a des difficultés de langage. Dans d'autres cas, le jeune fréquente un service de garde en milieu familial où se côtoient des enfants d'âges variés et le parent souhaite qu'il vive des expériences avec des enfants de son âge. Dans d'autres situations encore, l'enfant n'a pas été gardé régulièrement et le parent souhaite qu'il socialise et qu'il se fasse des amis. Dans tous les cas, les parents « viennent pour l'enfant » d'abord et avant tout, leur but premier n'étant pas d'échanger avec d'autres parents. « L'enfant est la locomotive... »

Au-delà des besoins de l'enfant, certaines conseillères pensent que des parents choisissent de participer à Passe-Partout pour bénéficier d'un moment privilégié avec lui, notamment dans le cadre des rencontres parents-enfants. Les parents apprécient le fait de pouvoir observer leur enfant dans un groupe, vivre des expériences particulières avec lui ou l'accompagner dans des activités d'intégration à l'école.

Motifs de non-fréquentation

Parmi les parents n'ayant pas fréquenté Passe-Partout, 74,5 % avaient déjà entendu parler du programme et 23,1 % auraient souhaité y participer. Il a été demandé aux parents qui auraient souhaité participer au programme pour quelle raison ils ne l'ont pas fait. Près de la moitié (47,1 %) ont indiqué que c'était trop compliqué à cause de leur horaire. Les autres ne se sont pas inscrits parce qu'ils manquaient d'information (20,6 %), qu'ils n'avaient pas de moyen de transport (8,8 %), qu'il ne restait plus de places disponibles (8,4 %) ou pour d'autres raisons (15,1 %) telles que l'obligation d'être présents aux rencontres leur étant destinées.

La moitié (52,7 %) des parents qui n'ont pas participé au programme Passe-Partout ont indiqué que leur enfant n'avait pas besoin de ce genre d'activités et le tiers (34,1 %) trouvaient que la participation au programme était compliquée à cause de leur horaire ou du transport. Quelques parents n'ont pas senti le besoin pour eux-mêmes de participer aux rencontres (7,5 %). Enfin, d'autres raisons ont été invoquées par 5,7 % des parents :

« 4 ans, c'est trop jeune pour commencer l'école » ou « trop peu de rencontres, ça ne vaut pas la peine ».

Par ailleurs, les parents vivant sous le seuil de faible revenu sont proportionnellement moins nombreux (67,4 %) à avoir entendu parler de Passe-Partout que les autres (77,5 %). Cependant, ils auraient davantage souhaité participer au programme (30,9 %) que les autres parents non participants (20,9 %). Il est possible que les parents à faible revenu doivent faire face à plus de problèmes d'horaire, de transport ou autres, ce qui pourrait en partie expliquer le fait qu'ils ne participent pas au programme autant qu'ils le souhaiteraient.

3.3 Règles d'accès et de participation au programme

Règles d'accès au programme

Dans la plupart des commissions scolaires, seuls les parents ou les tuteurs d'un enfant peuvent faire son inscription au programme. La participation à Passe-Partout est gratuite. Toutefois, 5 commissions scolaires sur 36 (14 %) demandent un montant d'argent aux parents pour l'achat de matériel en soutien aux activités. Ce montant varie entre 10 \$ et 25 \$.

Les commissions scolaires acceptent généralement les inscriptions selon la règle du premier arrivé, premier servi, jusqu'à ce que le nombre d'inscriptions de l'année précédente soit atteint, puisque les commissions scolaires sont financées en fonction de ce nombre. Dans certaines commissions scolaires, la demande excède l'offre. Les répondants des commissions scolaires et les intervenantes Passe-Partout interrogées ont précisé que, dans ce cas, les familles qui arrivent en dernier sont inscrites sur une liste d'attente et contactées s'il y a des désistements. Certaines commissions scolaires disent aussi donner la priorité à des familles qui ont des caractéristiques particulières parmi celles qui font une demande tardive : les familles défavorisées, celles dont l'enfant a des besoins particuliers ou celles dont l'enfant ne fréquente pas de service de garde.

Il est à noter que les coûts principaux associés à Passe-Partout sont liés à la main-d'œuvre (salaire des conseillères). L'ajout d'un participant à un groupe ne coûte rien à la commission scolaire. Ainsi, quelques commissions scolaires ont augmenté la taille des groupes en 2016-2017 pour résoudre le problème de la demande excédentaire. Certaines conseillères Passe-Partout ont en outre dit se sentir incapables de refuser des inscriptions. Elles choisissent alors, parfois à l'insu de la commission scolaire, de grossir leurs groupes en allant au-delà de ce qui est recommandé dans le Cadre d'organisation ou de ce qui est « confortable » pour elles : « On devrait s'arrêter à 17, mais, cette année, j'ai 2 groupes de 20, parce que je ne suis pas capable de refuser des gens, puis je ne le dis pas. »

Il existe cependant des cas où la commission scolaire accepte d'augmenter le nombre de groupes et de les financer elle-même :

Nous avons 113 enfants de financés. Mais, même ceux qui ne sont pas financés, on les prend quand même, parce que [...] notre rôle, c'est de préparer le mieux possible les enfants qui arrivent à la maternelle. Donc, notre DG a permis qu'on aille jusqu'à 130 enfants, même s'il y en a qui ne sont pas financés, parce qu'ils y croient au programme Passe-Partout.

Règles de participation au programme

Les commissions scolaires adoptent souvent des règles internes concernant les exigences que doivent remplir les familles pour maintenir leur participation à Passe-Partout. C'est le cas dans 61 % de celles qui ont répondu au sondage. Ainsi, dans certaines commissions scolaires, le parent doit signer un contrat dans lequel il s'engage à être présent aux rencontres parents-enfants. Dans d'autres, le parent est informé que sa présence à ces rencontres est la condition de participation de l'enfant aux rencontres tenues avec des jeunes seulement.

De plus, dans plusieurs commissions scolaires, l'enfant ne peut pas participer à une rencontre parents-enfants (ni, le cas échéant, à la portion pour enfants seuls de cette rencontre) s'il n'est pas accompagné par son parent. Certaines commissions scolaires acceptent toutefois que le parent soit remplacé par un autre « adulte responsable ». Ce droit est souvent accordé cas par cas, mais des commissions scolaires limitent la possibilité de se faire remplacer à une ou deux fois.

Les conseillères sont généralement d'accord (72 %) avec l'application de règles permettant d'assurer la présence des parents aux rencontres. Ces règles visent surtout à assurer l'assiduité des parents, celle des enfants ne posant généralement pas de problème.

3.4 Description des rencontres offertes aux familles d'enfants de 4 ans

La tenue de rencontres de groupe pour les parents et les enfants est au cœur des actions de Passe-Partout. L'organisation des rencontres présente des similitudes d'une commission scolaire à l'autre, mais on constate aussi une grande variété de modalités d'organisation entre les commissions scolaires.

Rencontres de parents

Nombre de rencontres et taille des groupes

Interrogées sur le nombre de rencontres de parents qui ne sont pas précédées ni suivies d'une rencontre parents-enfants, les conseillères qui ont répondu au questionnaire ont rapporté une moyenne de 2,7 par année. Ce nombre s'explique par le fait que les rencontres de parents sont souvent précédées ou suivies d'une portion parents-enfants.

Selon les réponses au questionnaire rempli par les conseillères, en moyenne, le nombre maximum de participants observé dans les groupes de parents seuls était de 19 en 2015-2016 et le nombre minimum, de 10. La majorité des conseillères ont indiqué que c'est tantôt la mère, tantôt le père qui assiste aux rencontres ou seulement la mère. Le père n'est jamais le participant principal. Des conseillères ont toutefois mentionné une augmentation de la participation des pères au fil des ans.

Contenu des rencontres

Les rencontres tenues avec les parents seuls se déroulent généralement sous un thème. Le Cadre d'organisation recommande que les thèmes soient choisis en fonction des besoins des participants. Il indique cependant des thèmes prioritaires : le développement global de l'enfant, la communication parents-enfants, la discipline et l'encadrement de même que le passage à la maternelle.

Les conseillères qui ont répondu au questionnaire ont indiqué les différents thèmes abordés dans leurs rencontres de parents. Comme le montre le tableau 8, les thèmes le plus souvent traités sont, par ordre de fréquence, les suivants : le développement global de l'enfant, la préparation à l'école, la discipline et l'encadrement ainsi que la communication parents-enfants. La vaste majorité des conseillères ont mentionné qu'elles traitaient aussi d'autres thèmes, notamment l'estime de soi chez l'enfant, l'éveil à la lecture et à l'écriture, le jeu, l'attachement, le rôle du père, les saines habitudes de vie, la psychomotricité et d'autres sous-thèmes du développement global de l'enfant (socialisation, langage, autonomie et développement affectif, etc.). On note aussi le thème de la collaboration école-famille.

Tableau 8 Thèmes abordés par les conseillères dans les rencontres de parents

Thème	Proportion (%) de conseillères abordant le thème (n = 78)
Développement global de l'enfant	93,6
Préparation à l'école	92,3
Discipline et encadrement	83,3
Communication parents-enfants	51,3
Autres : éveil à la lecture et à l'écriture, attachement, rôle du père, saines habitudes de vie, etc.	83,3

Sources : Questionnaire destiné aux conseillères; MEES.

Rencontres d'enfants

Nombre de rencontres et taille des groupes

Selon les conseillères réunies en groupe de discussion, dans certaines commissions scolaires, le nombre de rencontres tenues avec des enfants seuls est de 8. Les enfants participent alors également aux rencontres parents-enfants, si bien qu'ils sont vus 16 fois dans l'année, ce qui correspond au nombre minimum recommandé dans le Cadre d'organisation et à une fréquence d'environ une rencontre toutes les deux semaines. Dans d'autres commissions scolaires, les enfants participent cependant à un nombre plus élevé de rencontres. La fréquence est alors d'une ou même de deux rencontres par semaine. Selon le questionnaire à l'intention des conseillères, le nombre de rencontres d'enfants non précédées ou suivies d'une portion parents-enfants a été en moyenne de 19 en 2015-2016.

La taille des groupes d'enfants comme de parents varie aussi selon les commissions scolaires et les écoles où le service est offert. Alors que le Cadre d'organisation préconise des groupes de 9 à 17 participants, le maximum de 17 est parfois dépassé dans la réalité et les groupes comptent alors 20, voire 22 enfants. À l'opposé, certains groupes peuvent être petits, surtout dans les milieux ruraux comptant peu d'enfants de 4 ans.

Dans certaines commissions scolaires, les seuils proposés dans le Cadre d'organisation sont appliqués rigoureusement : création automatique d'un deuxième groupe à partir du 16^e, du 17^e ou du 18^e enfant, ou ajout automatique d'une ressource en appui à la conseillère à partir du même seuil. Dans des cas plus rares, les commissions scolaires appliquent des seuils plus faibles.

Contenu des rencontres

Comme les rencontres de parents, celles tenues avec des enfants seulement se déroulent souvent autour de thèmes : les pirates, la ferme, les dinosaures, etc. La proportion moyenne de temps consacré au jeu libre dans les rencontres d'enfants est d'un peu moins de 30 % selon le questionnaire rempli par les conseillères.

Le contexte de la transition à l'école est omniprésent dans les rencontres d'enfants. Près de 8 répondantes sur 10 ont déclaré que tous leurs groupes (59,7 %) ou certains de leurs groupes (18,2 %) avaient visité une classe de maternelle 5 ans dans l'école.

C'est vraiment la petite routine de la maternelle : on est dans l'école, on va au gymnase, on va à la bibliothèque, on se promène dans les corridors, on fait des activités avec les maternelles. Aussi, on va dans les classes. Donc, c'est vraiment l'intégration au monde scolaire et la préparation à la maternelle.

Bilan de fin d'année

Presque toutes les conseillères rencontrées ont dit effectuer, à la fin de l'année scolaire, une appréciation ou un bilan individuel des enfants. Ce bilan présente généralement les forces et les défis de l'enfant. Ses compétences sont rarement comparées à celles des autres. Certaines conseillères incluent aussi les interventions auprès de l'enfant qui ont porté des fruits dans certaines circonstances ou les activités qui favorisent des aspects de son développement. Dans la majorité des cas, l'appréciation est rédigée par la conseillère seule. Elle peut aussi être faite en collaboration avec l'éducatrice qui anime ou coanime les rencontres d'enfants.

Les bilans sont toujours communiqués à quelqu'un : un membre de la direction d'école dans 80,3 % des cas, le parent dans 77,6 % des cas ou un autre partenaire (l'enseignante de maternelle ou un professionnel de l'école) dans 42,1 % des cas.

Rencontres parents-enfants

Même si le Cadre d'organisation n'impose pas la tenue de rencontres parents-enfants, le recours à ce genre d'activités est systématique : toutes les conseillères ont dit en tenir et le nombre moyen de rencontres était de 8,4 en 2015-2016. Si on considère à la fois le nombre de rencontres de parents seuls (moyenne de 2,7) et le nombre de rencontres parents-enfants (moyenne de 8,4), le nombre minimum de huit rencontres de parents stipulé dans le Cadre d'organisation est respecté et même dépassé.

D'après les participantes aux groupes de discussion, la rencontre parents-enfants prend souvent la forme d'une activité guidée par l'animatrice et réunissant les parents et les enfants pendant une période de 30 à 60 minutes : jeux parents-enfants, lecture d'une histoire, activité physique, bricolage, etc. Puis, parents et enfants se séparent et la

conseillère discute avec les parents des observations faites pendant cette période. Certaines commissions scolaires ont la séquence inverse : les rencontres d'enfants et les rencontres de parents seuls précèdent la période parents-enfants.

Selon les conseillères, les rencontres parents-enfants présentent plusieurs avantages. « Je pense que c'est très apprécié par les parents, parce que ça leur permet de voir leurs enfants en action (...) au sein d'un groupe », a expliqué l'une d'elles. Une autre a souligné que les discussions à partir d'une activité parents-enfants sont toujours nouvelles, alors que celles basées sur des thèmes préétablis qui reviennent d'une année à l'autre peuvent sembler répétitives aux parents dont c'est la deuxième ou troisième participation à Passe-Partout.

Durée, moment et lieu des différents types de rencontres

Les rencontres de tous types durent en général deux heures, ce qui correspond au temps minimum recommandé dans le Cadre d'organisation. La disponibilité des locaux peut influencer le moment des rencontres. Les rencontres tenues avec des enfants seuls ont le plus souvent lieu le jour. Quant aux rencontres parents-enfants, le moment de leur tenue varie, bien que près de la moitié des répondants des commissions scolaires aient déclaré les offrir toujours ou presque toujours le jour.

Il arrive que, dans une même commission scolaire, les parents aient le choix de venir le soir ou le jour. Ainsi, dans une commission scolaire où le programme est populaire et implanté depuis longtemps, toutes les rencontres ont lieu exclusivement le jour, sans que cela ne nuise à la participation au dire des conseillères : les parents qui travaillent font de leur participation au programme une priorité; les employeurs sont compréhensifs.

Le lieu des rencontres parents-enfants est, autant que faire se peut, situé dans l'école que le jeune fréquentera à la maternelle. Ainsi, 88,0 % des conseillères qui ont répondu au questionnaire ont indiqué que les rencontres d'enfants avaient en général eu lieu dans l'école qui serait fréquentée par l'enfant l'année suivante. Pour leur part, 78,4 % des parents ont indiqué que les rencontres de Passe-Partout avaient eu lieu dans l'établissement fréquenté par leur enfant en maternelle.

Par ailleurs, différents locaux sont utilisés pour les rencontres d'enfants. Le local du service de garde en milieu scolaire est le plus souvent utilisé (56 %), le deuxième étant une classe de l'école (20 %). Dans certains cas, les rencontres ont lieu dans un local libre. Quelques répondantes bénéficient d'un local exclusif à Passe-Partout, aménagé comme une classe de maternelle.

3.5 Multiples tâches des conseillères Passe-Partout

En plus de l'animation des rencontres de parents et des rencontres parents-enfants, qui est au cœur de leur travail, les conseillères Passe-Partout font plusieurs autres tâches, notamment en lien avec les rencontres d'enfants et au chapitre du conseil et de l'accompagnement des familles. Le Cadre d'organisation prévoit aussi des tâches de recherche et de développement, d'information et de formation, de gestion, d'organisation et de promotion, de collaboration, d'encadrement et de supervision.

Titre d'emploi

Selon le Cadre d'organisation, les intervenantes Passe-Partout devraient détenir un baccalauréat ou l'équivalent en animation, en psychologie, en éducation, en travail social ou dans un autre domaine connexe jugé pertinent par la commission scolaire. Dans les faits, le diplôme le plus élevé détenu par les conseillères ayant répondu au questionnaire est généralement un baccalauréat (71,4 %), mais plusieurs possèdent aussi une maîtrise (20,8 %). La grande majorité des diplômes des conseillères sont dans le domaine de l'éducation (46,8 %) et de la psychoéducation (29,9 %).

Nombre de familles sous la responsabilité des conseillères et rôle exercé par celles-ci dans les rencontres d'enfants

Les conseillères qui ont répondu au questionnaire avaient la responsabilité d'une moyenne de 116 familles en début d'année. Chaque conseillère était responsable en moyenne de 8,7 groupes de parents et d'autant de groupes d'enfants.

Les conseillères jouent la plupart du temps un rôle dans l'animation des rencontres d'enfants. Dans certaines commissions scolaires, elles animent ces rencontres seules; dans d'autres, elles le font en collaboration avec une autre personne. Ailleurs encore (dans environ une commission scolaire sur deux), l'animation est totalement confiée à une employée d'une autre catégorie : éducatrice du service de garde en milieu scolaire, éducatrice spécialisée, enseignante, etc.

Que les conseillères Passe-Partout coaniment ou non les rencontres avec des éducatrices, elles jouent un rôle de conseil et de supervision à l'endroit de celles-ci. Souvent, ce sont les conseillères qui planifient et préparent les rencontres d'enfants (contenu et matériel) et qui donnent aux éducatrices les orientations devant les guider. Dans d'autres milieux, les éducatrices préparent les rencontres d'enfants et le matériel. Les conseillères donnent les orientations générales.

Tâches en amont des rencontres de groupe

Même quand les éducatrices animent les rencontres d'enfants ou les coaniment avec les conseillères, ces dernières sont responsables des tâches connexes : promotion du programme, liens avec les familles ou les directions d'école, suivis avec le CLSC, bilans de fin d'année, etc. (tableau 9).

Tableau 9 Responsabilités assumées par les conseillères en vue de la tenue de rencontres de groupe dans Passe-Partout

Responsabilité	Proportion (%) des conseillères assumant la responsabilité (n = 78)
Planifier ou préparer des activités parents-enfants	94,9
Planifier ou préparer les rencontres de parents	93,6
Rencontrer les directions d'école	91,0
Planifier ou préparer les rencontres d'enfants	82,1
Relancer les familles pour les informer du début des rencontres	80,8
Acheter du matériel	79,5
Former les groupes de participants	75,6
Faire de la publicité pour le programme ou la promotion de celui-ci	59,0
Travailler à l'inscription des familles	48,7
Coordonner le travail des intervenantes Passe-Partout	37,2

Sources : Questionnaire destiné aux conseillères; MEES.

On voit que la planification et la préparation des rencontres ainsi que les liens avec les directions d'école sont des tâches assumées par la quasi-totalité des conseillères. Quant à la relance auprès des familles, à l'achat de matériel et à la formation des groupes, ils sont le lot d'environ huit conseillères sur dix.

Par ailleurs, des participantes aux groupes de discussion ont noté que les déplacements qu'elles doivent effectuer d'école en école pour animer les rencontres s'ajoutaient à leur tâche. Celles qui travaillent en milieu rural font souvent beaucoup de route dans une année. Certaines conseillères ont la chance de pouvoir laisser leur matériel dans les écoles qui les accueillent; d'autres doivent le transporter avec elles.

La formation des groupes et la préparation des horaires des rencontres, la recherche de locaux et les tractations avec les écoles, la convocation de la première rencontre ainsi que

la fabrication ou l'achat du matériel nécessaire²⁵ relèvent parfois d'une coordonnatrice du programme à la commission scolaire, mais plus souvent de chaque conseillère.

Ainsi, une conseillère a témoigné des défis liés à l'organisation des groupes :

À chaque début d'année, j'ai un casse-tête entre mes écoles : les locaux disponibles, à quel moment je peux être là sans déranger un tel et l'autre. Puis, pour que j'aie un espace bureau, un espace parents, un espace enfants... Chaque année, c'est le casse-tête. Puis, je divise mes groupes. Je rencontre toutes les familles pour savoir la contrainte horaire parce qu'on n'a pas de transport. Donc, si le parent n'est libre que le mardi, exemple, il faut qu'il soit dans un groupe du mardi. Si, moi, dans mes milieux, je n'ai pas de mardi, j'appelle une collègue. Ça fait que, là, on fait aussi un « dispatching » des familles à travers toute la commission scolaire pour s'assurer que chaque famille trouve un lieu et un moment qui lui conviennent.

Tâches de bilan à accomplir à la fin de l'année

Chaque intervenante doit en principe dresser un bilan des rencontres de Passe-Partout à l'intention de la commission scolaire à la fin de l'année. Près de 8 répondantes sur 10 ont déclaré avoir fait un bilan des rencontres de parents en 2015-2016. Sauf dans un cas, l'opinion des parents a été sollicitée pour ce bilan. L'appréciation générale des rencontres (96,7 %) ainsi que des thèmes traités (90,2 %) est quasi systématiquement demandée par les conseillères qui sondent l'avis des parents. Les opinions sur le type d'activités accomplies (75,4 %) et le genre d'animation (78,7 %) sont aussi fréquemment sollicitées. Certaines répondantes ont indiqué qu'elles demandaient également l'opinion des parents sur le matériel distribué, la relation de l'enfant avec l'éducatrice, les rencontres parents-enfants et les bénéfices de la participation à Passe-Partout. La majorité des conseillères estiment que ce bilan sera utile pour l'ajustement et la diversification des thèmes et des activités en fonction des besoins des familles de même que pour la bonification de l'animation des rencontres.

Tâches à accomplir tout au long de l'année : le suivi des familles et la concertation dans le milieu

Il arrive que des parents s'attardent après les rencontres pour discuter de leurs problèmes personnels avec la conseillère. « Des fois, on est la seule personne en qui ils ont confiance », précisait une répondante. Le suivi et l'accompagnement des familles entre les rencontres constituent aussi des tâches importantes pour les conseillères.

Ainsi, elles communiquent avec certains parents pour les informer d'un comportement particulier de l'enfant et leur donner des conseils. Des parents prennent aussi souvent

²⁵ Par exemple, certaines conseillères gèrent des banques de titres de livres qu'il faut acheter et entretenir.

l'initiative des contacts. « Dans l'année, les parents savent qu'on est là comme une ressource, donc [...] on a une tâche de soutien à la compétence parentale », témoignait une conseillère.

De plus, près des deux tiers (65 %) des répondantes au questionnaire ont dit avoir eu des contacts professionnels en dehors des rencontres avec les familles dont elles avaient la responsabilité. Ces contacts se sont établis avec un nombre moyen de 12 familles par conseillère. Les motifs étaient aussi bien l'information, les conseils, l'écoute et le réconfort que l'accompagnement dans des démarches. L'aide était apportée par différents moyens : rencontre en personne (90 %), téléphone (84 %), message électronique (68 %). Certaines conseillères déplorent le peu de temps dont elles disposent pour assurer tous les suivis.

Quand les conseillères soupçonnent un problème de développement, elles font des démarches pour obtenir des services pour l'enfant ou elles orientent les parents vers des ressources spécialisées (CLSC, orthophoniste, pédopsychiatre, etc.). Elles agissent ensuite souvent comme lien entre ces ressources et les familles, et participent aux rencontres de diagnostic et de suivi.

En outre, pour bien répondre aux besoins des familles, plusieurs conseillères entretiennent des liens avec des partenaires de la communauté : CLSC, CPE, organismes communautaires, etc. Les tables de concertation en matière de petite enfance sont des lieux importants de maillage et de collaboration entre les intervenants de différents secteurs. Un peu plus de 4 répondantes sur 10 (43 %) ont dit y participer.

Stabilité des conseillères

Le Cadre d'organisation précise que les conseillères Passe-Partout devraient être embauchées sur une base continue et stable. Or, si elles ont en moyenne huit ans d'expérience d'animation dans le programme, la stabilité ne semble pas être un acquis pour toutes. Plus du tiers des répondantes (35,5 %) ont un statut temporaire et moins de la moitié (45,5 %) ont une tâche pleine dans Passe-Partout. Pour celles qui ne sont pas à temps plein, la proportion moyenne de la tâche qui est liée au programme est de 58 %. Plusieurs conseillères cumulent différents emplois à la commission scolaire pour avoir une tâche à temps plein.

L'instabilité relative de l'emploi de plusieurs conseillères Passe-Partout se reflète partiellement dans les motifs pour lesquels elles ont choisi de travailler dans ce programme. Pour environ 15 % des conseillères, le motif est plutôt terre-à-terre : le poste était offert à la commission scolaire. Pour les autres répondantes cependant, il semble s'agir d'un véritable choix et d'un élan du cœur. Elles parlent de leur intérêt pour l'intervention auprès des enfants, de leur conviction de l'importance du rôle des parents, de leur foi dans la prévention et dans l'importance de favoriser une entrée réussie à l'école.

3.6 Facteurs qui aident ou qui font obstacle au fonctionnement de Passe-Partout selon les conseillères

Les participantes aux groupes de discussion et l'ensemble des conseillères invitées à répondre au questionnaire ont été interrogées sur les facteurs qui aident ou qui font obstacle au fonctionnement de Passe-Partout et qui se rapportent au rôle des écoles, des commissions scolaires, des partenaires de la communauté et du Ministère.

Les écoles : dans quelle mesure elles facilitent ou entravent le fonctionnement de Passe-Partout

Le questionnaire rempli par les conseillères révèle une perception positive de la collaboration offerte par les directions d'école (31,2 % la jugent excellente et 58,4 %, bonne). La collaboration avec les enseignantes et enseignants est également perçue de façon positive (31,2 % la jugent excellente et 53,2 %, bonne). Il en est de même de la collaboration des services de garde en milieu scolaire (29,9 % la jugent excellente et 50,6 %, bonne). Environ 15 % des répondantes, qui n'utilisent probablement jamais le local du service de garde de l'école, n'ont aucun contact avec celui-ci.

Les conseillères réunies en groupe de discussion ont indiqué que la collaboration des écoles où se déroulent les rencontres est variable : « Il y a des directions d'école qui nous accueillent à bras ouverts et Passe-Partout fait partie de la clientèle de l'école [...]. Mais, dans certaines écoles, Passe-Partout dérange. » Les propos tenus dans les groupes de discussion font également ressortir certains problèmes vécus dans des écoles.

Accès aux locaux

Le problème le plus important dans les écoles, qui a été mentionné par la quasi-totalité des participantes aux groupes de discussion, a trait à l'occupation des locaux. Il est exceptionnel que des locaux soient exclusivement destinés à Passe-Partout dans une école. La question du partage des locaux est une source de tensions. Plusieurs conseillères ont donné des exemples des reproches qui leur sont faits quand elles utilisent un local de la maternelle ou du service de garde scolaire : avoir « touché au matériel », avoir déplacé les chaises ou ne pas avoir vidé la poubelle.

Un autre problème est dû au fait que plusieurs conseillères animent leurs rencontres dans des locaux différents d'une fois à l'autre qu'elles doivent réserver au début de l'année. Or, certaines affirment que les réservations sont parfois ignorées des autres intervenants de l'école ou ne sont pas prises au sérieux : « Des fois, j'arrive dans mon école : "Ah, tu n'auras pas ton local parce qu'il y a une activité. On a mis tes affaires à la bibliothèque." »

Les conseillères ont aussi souligné qu'elles devaient parfois tenir leurs activités dans des locaux inappropriés : salle pourvue de chaises d'enfants pour l'accueil des parents ou gymnase où les parents doivent s'asseoir par terre; local meublé de grandes chaises

inadaptées à des enfants de 4 ans ou comptant un nombre insuffisant de tables et de chaises; local trop petit; salle utilisée pour la rencontre d'enfants qui ne ressemble en rien à une classe de maternelle; bruit d'un vieux lave-vaisselle en marche qui nuit aux échanges, etc.

Intégration de Passe-Partout à la vie de l'école

Plusieurs conseillères ont mentionné une autre difficulté importante : la non-intégration de Passe-Partout à la vie de l'école. « On est souvent oubliés. Tu sais, il va se vivre des activités dans l'école : bien, Passe-Partout ne sera pas invité. » À l'inverse, certaines conseillères témoignent d'une « merveilleuse expérience » d'intégration à l'école, d'invitations à participer aux activités et de salutations chaleureuses des autres membres du personnel.

Selon les conseillères, l'attitude de la direction joue un rôle déterminant dans l'intégration de Passe-Partout à la vie de l'école. Pour plusieurs, les problèmes que connaît Passe-Partout se produisent « quand la direction d'école ne croit pas au programme ». La foi des directions d'école dans le programme et ses visées préventives facilite en effet le fonctionnement de celui-ci.

Pour amener les directions d'école à soutenir davantage le programme, beaucoup de conseillères parlent de l'importance de créer des liens avec celles-ci, par exemple en les invitant à leurs activités. Une autre conseillère a souligné qu'il était important que les écoles voient les bénéfices de Passe-Partout et non seulement le dérangement de la routine qu'il entraîne : « Oui, à Passe-Partout, on salit l'école dans le sens de la salir, mais, éventuellement, on va s'allier à l'école aussi. Donc, on salit ou on s'allie l'école », ce qui permet de travailler ensemble en vue du bien-être des enfants.

Si les directions sont une clé d'une bonne intégration de Passe-Partout dans les écoles, certaines conseillères ont aussi fait valoir l'importance de l'appui d'autres membres du personnel scolaire, en particulier de celui de la secrétaire et du concierge. La première peut grandement alléger le travail des conseillères en faisant des photocopies, en téléphonant à des familles, en établissant la liste des participants aux rencontres, etc. Quant au concierge, il peut apporter une aide inestimable aux conseillères qui partagent des locaux avec d'autres intervenants.

Absence de bénéfice financier pour les écoles et arrivée de la maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé

Du côté des facteurs défavorables à Passe-Partout dans les écoles, deux éléments ressortent des discussions de groupe. D'abord, le fait que les écoles n'obtiennent aucun financement pour la clientèle de Passe-Partout a été évoqué. C'est la commission scolaire qui reçoit l'argent du Ministère pour le programme et qui en dispose. Les écoles ne retirent aucun bénéfice financier de l'offre de Passe-Partout, contrairement à ce qui se passe quand on leur ajoute une classe. Il n'est pas étonnant alors, selon certaines conseillères, que le programme passe en dernier.

L'autre facteur défavorable mentionné concerne l'arrivée de la maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (TPMD). Outre la menace qu'elles voient pour la survie de leur programme, certaines déplorent le fait que des directions d'école, pour trouver rapidement des enfants susceptibles de remplir leur classe de maternelle 4 ans TPMD, utilisent les listes d'inscriptions à Passe-Partout et communiquent avec les parents pour leur proposer plutôt cette nouvelle mesure. Cette façon de faire entraînerait une perte de clientèle pour le programme Passe-Partout.

Les commissions scolaires : dans quelle mesure elles facilitent ou entravent le fonctionnement de Passe-Partout

Les discussions de groupe avec les conseillères ont permis de comprendre comment les commissions scolaires peuvent soutenir ou entraver le fonctionnement de Passe-Partout.

Foi des autorités de la commission scolaire dans Passe-Partout

Plusieurs conseillères estiment que la confiance de leurs supérieurs dans le programme facilite beaucoup leur travail. La conviction de l'importance du programme fait de ces gestionnaires de précieux promoteurs de celui-ci, à l'intérieur comme à l'extérieur de la commission scolaire. À l'inverse, le principal problème noté par d'autres conseillères au sujet du rôle joué par la commission scolaire est la non-reconnaissance de l'importance de Passe-Partout :

Il y a des parents qui arrivent avec de mauvais souvenirs d'école. Nous autres, on arrive, on le prend, on essaie de faire un petit bout avec lui, de l'aider, puis de lui taper dans le dos en disant : « C'est beau, ce que tu fais. » On ne le juge pas. Ça, je pense, cette mission-là, la direction générale est très loin là-dedans. Elle n'en voit pas l'importance.

Selon les conseillères, l'absence de foi dans le programme chez certains dirigeants de la commission scolaire est liée à la survie même de ce dernier. Dans le contexte de l'arrivée de la maternelle 4 ans TPMD et de la volonté apparente du Ministère d'étendre cette

mesure, des conseillères craignent que les ressources consenties à Passe-Partout par la commission scolaire ne soient redirigées vers la maternelle 4 ans. Certaines constatent déjà les différences d'investissement entre les deux programmes et attribuent des suppressions de postes dans Passe-Partout à la croissance de la maternelle 4 ans TPMD. Plusieurs craignent de perdre leur emploi si celle-ci se développe au détriment de Passe-Partout : les conseillères n'ont pour la plupart pas de formation d'enseignante et ne peuvent donc pas aspirer à obtenir un poste dans une classe de maternelle. Une conseillère a rapporté les propos d'un gestionnaire concernant Passe-Partout : « Bien, on n'est pas sûrs d'en faire l'an prochain. On ne fera pas de promotion pour un service qu'on n'est pas sûrs de vouloir garder. » Certaines conseillères ne partagent cependant pas ces inquiétudes : « Chez nous, ils croient énormément au programme », ajoutant que les parents ne veulent pas de la maternelle 4 ans : « ils veulent Passe-Partout ».

Soutien concret de la commission scolaire

Le soutien accordé aux conseillères par la commission scolaire est très variable. Certaines se sentent choyées et soulignent l'excellente collaboration de la direction des communications de leur commission scolaire. La présence d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur de Passe-Partout est généralement vue comme un facteur facilitant, en particulier quand elle ou il agit comme interface avec les directions d'école. D'autres conseillères déplorent de recevoir peu de soutien de la commission scolaire et de devoir se débrouiller seules.

Accès restreint à la formation continue

Les conseillères réunies en groupe de discussion estiment avoir peu accès à la formation continue, comme l'indiquait une participante : « Qu'est-ce que vous voulez dire? On a une formation continue? Le fait qu'on se voie une fois par année en colloque? » Une autre a ajouté : « Moi, j'en ai par la commission scolaire parce que je me faufile avec les services complémentaires. Je me faufile ici, je me faufile là. » Certaines déplorent également qu'une nouvelle employée à Passe-Partout ne reçoive aucune formation à son entrée en poste. L'absence de personnel de remplacement a aussi été soulignée comme un obstacle important à la participation à la formation continue.

Ce tableau négatif est quelque peu nuancé dans le questionnaire rempli par les conseillères. Ainsi, 87 % d'entre elles ont déclaré avoir participé à une formation continue au cours des deux dernières années, pour un nombre moyen de trente heures, donc environ deux jours par année.

Par ailleurs, toutes les commissions scolaires sauf une (n = 35) ont rapporté qu'elles avaient invité le personnel d'animation des rencontres de parents ou d'enfants à des formations en 2014-2015 ou en 2015-2016. Le colloque Passe-Partout est la formation mentionnée le plus souvent.

Les organismes de la communauté : dans quelle mesure ils facilitent ou entravent le fonctionnement de Passe-Partout

Les conseillères dressent un tableau positif de la collaboration obtenue des services de garde éducatifs à l'enfance (CPE, garderies, etc.), des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux de même que des organismes communautaires. Quand les relations avec ces organismes et ces personnes existent, elles sont bonnes ou excellentes. Toutefois, une proportion importante de répondantes n'ont aucune relation avec les services de garde ni avec les organismes communautaires. De plus, les relations sont moins souvent excellentes avec les services de garde qu'avec les intervenants du secteur de la santé et des services sociaux ou des organismes communautaires (tableau 10).

Tableau 10 Appréciation par les conseillères de la collaboration des services de garde à l'enfance, des intervenants du secteur de la santé et des services sociaux ainsi que des organismes communautaires (n = 77)

Appréciation de la collaboration	Collaboration des services de garde à l'enfance	Collaboration du réseau de la santé et des services sociaux	Collaboration des organismes communautaires
	Proportion (%) de conseillères	Proportion (%) de conseillères	Proportion (%) de conseillères
Excellente relation	15,6	27,3	22,1
Bonne relation	35,1	41,6	35,1
Relation passable	5,2	6,5	3,9
Mauvaise relation	0,0	1,3	0,0
Relation inexistante	44,2	23,4	39,0

Sources : Questionnaire destiné aux conseillères; MEES.

Plus concrètement, des conseillères ont décrit leurs collaborations et leurs échanges d'information avec un CLSC ou un centre de réadaptation dans le cas d'enfants ayant des problèmes de développement. Elles ont parlé de la promotion de Passe-Partout faite par des CPE auprès de leur clientèle et du partage par ces derniers de leurs observations sur les enfants qui fréquentent les deux services, en vue de l'entrée à la maternelle. Certaines ont évoqué l'organisation conjointe et la coanimation d'activités avec des organismes communautaires.

Ce portrait positif des relations entre les intervenantes Passe-Partout et les organismes du milieu a été nuancé par quelques participantes. Certaines ont mentionné la difficulté à concilier le travail d'animation de Passe-Partout avec les rencontres des tables de concertation. D'autres ont souligné que les enfants inscrits pour lesquels elles réussissent

à obtenir certains services, comme de l'orthophonie, se voient ensuite refuser l'aide du CLSC.

Ministère : dans quelle mesure il facilite ou entrave le fonctionnement de Passe-Partout

Au sujet du rôle du Ministère au regard de Passe-Partout, les participantes aux groupes de discussion ont énoncé, de façon assez unanime, deux difficultés principales : le Cadre d'organisation du programme et son financement.

Difficultés relatives au Cadre d'organisation

Le questionnaire destiné aux conseillères visait d'abord à savoir si elles connaissaient le Cadre d'organisation de Passe-Partout. La quasi-totalité des répondantes (91,0 %) ont lu ce document. Plus des deux tiers (68,0 %) de celles qui le connaissent estiment qu'il est plutôt approprié et moins du tiers (29,8 %) le jugent tout à fait approprié.

Les propos tenus en groupe de discussion permettent de mieux comprendre ces réponses. Les conseillères déplorent le manque de précision du Cadre d'organisation et son caractère non prescriptif, qui donnent lieu, selon elles, à des divergences d'interprétation entre les conseillères et leurs patrons et même à un certain discrédit du document.

Certaines ont noté que l'interprétation de ce cadre varie aussi selon les commissions scolaires et les directeurs des services éducatifs. « Ça fait quatre fois que je change de cadre responsable et ça fait quatre fois qu'il voit notre programme différemment. »

Des conseillères s'expliquent mal, par exemple, que le nombre maximum d'enfants dans une classe de maternelle soit toujours respecté, alors que celui indiqué dans le Cadre d'organisation de Passe-Partout peut être dépassé sans problème.

Signaux jugés inquiétants concernant le financement et la pérennité du programme

Selon des conseillères, le plafond financier imposé à Passe-Partout contribue à alimenter l'incertitude quant à l'avenir du programme²⁶. Certaines doutent de la foi du Ministère en Passe-Partout. Le développement de la maternelle 4 ans TPMD est pour plusieurs un indice que Passe-Partout, pourtant implanté depuis quarante ans, sera supplanté par cette nouvelle mesure. Des conseillères comparent les moyens d'ores et déjà accordés à la maternelle

²⁶ Les règles budgétaires du Ministère stipulent que le nombre total d'élèves donnant lieu à un financement pour l'année scolaire courante (inscrits à l'animation Passe-Partout ou en maternelle 4 ans à demi-temps) ne peut excéder celui de l'année scolaire précédente.

4 ans TPMD (nouvelles classes, nouveau matériel, ameublement neuf) à ceux, plus maigres, qui sont consentis à Passe-Partout.

3.7 Difficultés liées à la gestion et à l'organisation de Passe-Partout selon les commissions scolaires

On a demandé aux répondants des commissions scolaires d'indiquer dans quelle mesure ils avaient éprouvé certaines difficultés dans la gestion des ressources humaines ainsi que l'organisation et l'offre de services de Passe-Partout. Une forte majorité de commissions scolaires n'éprouvent aucune difficulté dans les domaines suivants : recrutement ou rétention du personnel d'animation des rencontres, organisation du travail, non-correspondance entre l'offre et la demande de services, désistement de familles, collaboration avec les organismes du milieu.

Même si ce portrait s'avère globalement positif, certains aspects posent des difficultés. La hauteur du financement accordé par le Ministère à Passe-Partout vient au premier rang : la majorité des répondants des commissions scolaires ont déclaré éprouver un peu (47,1 %) ou beaucoup (14,7 %) de difficultés concernant cet aspect. En outre, plus de la moitié (57,1 %) éprouvent un peu de difficultés relativement à l'absentéisme aux rencontres. Enfin, dans environ 4 commissions scolaires sur 10 (40,6 %), des difficultés dans le domaine de la collaboration avec les services de garde éducatifs à l'enfance sont notées.

3.8 Difficultés liées à Passe-Partout selon les directions d'école

La majorité des membres des directions d'école ayant répondu au sondage ont indiqué ne pas éprouver de difficultés en ce qui concerne la disponibilité des intervenantes Passe-Partout, la circulation des enfants et des parents dans l'école, le partage de la cour d'école et la collaboration des intervenantes avec le personnel scolaire.

La disponibilité des locaux est l'aspect qui pose le plus problème aux écoles : 27,6 % d'entre elles éprouvent un peu de difficultés et 9,2 % en éprouvent beaucoup sur ce plan. Interrogés sur les difficultés liées à la collaboration entre l'école et différents organismes du milieu au sujet de Passe-Partout, environ le quart des répondants des directions d'école ont affirmé que ces questions ne s'appliquaient pas à eux. Cela semble indiquer une absence de relation entre l'école et son milieu pour ce qui concerne Passe-Partout.

3.9 Pistes d'amélioration de Passe-Partout selon les parties prenantes du programme

Pistes d'amélioration partagées par les commissions scolaires et les conseillères

Les conseillères aimeraient qu'un statut plus officiel soit donné au Cadre d'organisation du programme, pour que les balises qui y sont indiquées soient respectées dans toutes les commissions scolaires. Certaines voudraient aussi que ce cadre soit revu et que certaines balises soient modifiées, comme le nombre maximum d'enfants par groupe, qui est actuellement de 17 et est considéré comme trop élevé, ou le nombre minimum de rencontres pour les enfants, que des conseillères trouvent insuffisant. Commentant l'argument portant sur le respect de la « couleur locale », qui est souvent invoqué pour laisser aux commissions scolaires le soin de préciser les modalités retenues chez elles, une conseillère a souligné que cela ne saurait justifier qu'une commission scolaire offre 30 rencontres d'enfants et une autre, 8. Au sujet des grandes orientations données par le Cadre d'organisation, certaines conseillères souhaitent aussi des changements. Quelques-unes ont proposé qu'on retire de celui-ci les références concernant les milieux à risque ou défavorisés, puisqu'à leurs yeux le programme est pertinent pour toutes les familles. D'autres ont suggéré que Passe-Partout soit davantage présenté comme un programme destiné à favoriser la transition à l'école pour les parents et les enfants.

La modification d'un cadre d'organisation considéré comme n'étant plus à jour est aussi une piste mentionnée par de nombreux répondants des commissions scolaires. Certains souhaitent que ce cadre devienne prescriptif, mais ont aussi indiqué l'importance de laisser de la latitude aux milieux.

Une autre piste d'amélioration mentionnée à la fois par les conseillères et les répondants des commissions scolaires concerne le financement de Passe-Partout. L'augmentation de ce financement est vue comme un moyen d'étendre le service à plus de familles et à plus de commissions scolaires. Tant les conseillères que les commissions scolaires voudraient que les règles budgétaires du Ministère soient modifiées pour permettre une croissance de l'offre de services en fonction de la demande, sans plafond préétabli, puisque celui-ci condamne à la stagnation ou à la décroissance.

Enfin, un sujet qui fait l'unanimité chez les conseillères est la nécessité d'avoir accès à des locaux adéquats dans les écoles pour tenir les rencontres de parents et d'enfants. Plusieurs répondants des commissions scolaires ont même énoncé le souhait d'un lieu fixe réservé à Passe-Partout dans les écoles.

Autres pistes d'amélioration mises en avant par les conseillères

Les conseillères souhaitent une plus grande reconnaissance de Passe-Partout de la part des écoles, des commissions scolaires, du Ministère, des communautés et de la population en général. Le travail de prévention effectué dans le cadre du programme devrait notamment être apprécié à sa juste valeur. Pour y parvenir, certaines préconisent l'organisation d'une large campagne de sensibilisation au programme ou d'une journée consacrée à sa promotion chaque année.

Enfin, la création de tribunes d'échanges entre les conseillères Passe-Partout a été nommée comme une amélioration souhaitée, notamment pour diminuer l'isolement des conseillères qui travaillent seules ou dans de très petites équipes. Des forums de discussion facilement accessibles sur Internet ont été suggérés, où des outils mis au point par les unes et les autres pourraient être partagés.

Autres pistes d'amélioration mises en avant par les répondants des commissions scolaires

D'autres pistes d'amélioration mentionnées par les répondants des commissions scolaires sont liées à la question du financement. La durée et la fréquence des rencontres, en particulier de celles tenues avec les enfants, pourraient ainsi être augmentées pour mieux répondre aux besoins des familles. La durée des ateliers d'enfants pourrait aussi être plus longue vers la fin de l'année pour mieux préparer le passage à la maternelle. Une offre plus diversifiée d'horaires est également souhaitée pour les rencontres. Ces différentes améliorations supposent une hausse du nombre d'intervenants, une mesure qui nécessite une augmentation du financement accordé par le Ministère pour chaque inscription. De plus, l'amélioration de la stabilité du personnel a été évoquée ainsi qu'un meilleur accès de Passe-Partout aux services professionnels, par exemple en orthophonie.

Enfin, certains répondants des commissions scolaires ont suggéré d'améliorer la collaboration avec les services de garde éducatifs à l'enfance, afin notamment que les enfants qui les fréquentent et leurs parents participent en plus grand nombre à Passe-Partout en vue du passage à l'école.

Pistes d'amélioration proposées par les directions d'école

Les membres des directions d'école ont d'abord suggéré une augmentation de la fréquence des rencontres destinées aux enfants ou de leur temps de présence à l'école dans l'année. Plusieurs ont indiqué que cette fréquence devrait être de deux ou trois demi-journées par semaine. Rappelons qu'en moyenne, les écoles reçoivent les enfants une fois toutes les deux semaines.

Une autre piste d'amélioration suggérée par les répondants des directions d'école concerne l'augmentation de l'accès au programme (l'offrir dans plus d'écoles et à plus de familles) et une meilleure promotion de celui-ci, ce qui permettrait de le faire connaître et de convaincre les familles qui en ont le plus besoin d'y participer.

Vient ensuite la recommandation de changements concernant les plages horaires des rencontres, en particulier de celles destinées aux parents. Plusieurs estiment que tenir des rencontres le jour ne correspond plus à la réalité d'aujourd'hui, où les deux parents travaillent en général, et que cela nuit au recrutement des familles. À l'inverse, certains répondants demandent qu'aucune rencontre n'ait lieu le soir. Il faut se rappeler que certaines commissions scolaires offrent peu ou n'offrent pas de rencontres aux parents seuls, mais seulement des rencontres parents-enfants. Quand celles-ci ont lieu le soir, les enfants sont souvent fatigués. Enfin, des membres de directions d'école ont proposé d'offrir aux parents une plus grande variété de plages horaires (le jour et le soir) afin de répondre aux besoins diversifiés des familles.

Des répondants des directions d'école ont également soulevé la possibilité de développer des liens plus intenses entre Passe-Partout et l'école, une idée aussi mise en avant par des conseillères. Une meilleure intégration du programme dans l'école est souhaitée, par exemple par la participation des enfants de Passe-Partout à des activités scolaires comme le spectacle de fin d'année. Des liens plus intenses entre Passe-Partout et l'éducation préscolaire sont également préconisés : plus d'échanges entre la conseillère Passe-Partout et l'enseignante de maternelle ou plus de discussions sur les enfants à besoins particuliers. La présence de l'animatrice Passe-Partout à la rentrée de la maternelle, qui créerait un « pont d'attachement » pour les enfants, est un autre exemple d'amélioration souhaitée. En outre, plusieurs membres de directions d'école ont suggéré que plus d'activités soient partagées par les groupes de Passe-Partout avec les classes de maternelle 5 ans.

Par ailleurs, des répondants des directions d'école ont proposé d'apporter des modifications au contenu du programme. Certaines personnes ont fait valoir que le programme date de 1978 et que les réalités des familles ont bien changé depuis. On a aussi proposé que les rencontres d'enfants soient essentiellement axées sur la transition à l'école. Quelques personnes souhaitent également le rehaussement du contenu pédagogique, un accent plus important sur la littératie et la numératie ou un meilleur arrimage au programme de l'éducation préscolaire. D'autres souhaitent que le contenu des rencontres de parents soit plus varié ou différent (ex. : plus d'information sur les services aux élèves en difficulté ou plus grande sensibilisation à l'encadrement des enfants).

Enfin, quelques répondants des directions d'école ont proposé d'allonger la durée des rencontres d'enfants (une demi-journée plutôt que deux heures), pour faciliter la vie des parents qui travaillent ou l'accès aux services de garde scolaires pour les enfants avant et après Passe-Partout.

4. ÉVALUATION DE LA PERTINENCE DE PASSE-PARTOUT

L'évaluation de la pertinence de Passe-Partout visait à répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure Passe-Partout répond-il aux besoins des parents et des enfants visés?
- Dans quelle mesure Passe-Partout est-il cohérent et complémentaire par rapport aux autres services socioéducatifs offerts aux enfants de 4 ans et à leurs parents?

Pour apprécier la pertinence du programme, l'assiduité des familles aux rencontres est d'abord traitée. Par la suite, les opinions des conseillères et des responsables du dossier dans les commissions scolaires sur la valeur ajoutée du programme et sur le type de familles qui devraient être visées par celui-ci sont analysées. Enfin, l'appréciation du programme par les parents est présentée.

4.1 Assiduité aux rencontres

L'assiduité peut être considérée comme un indicateur de la pertinence du programme : si les familles sont assidues, on peut penser que le programme répond à leurs besoins. Des conseillères ayant participé aux groupes de discussion croient que la popularité du programme, pour lequel la demande dépasse souvent l'offre, et les forts taux de participation qu'il présente montrent qu'il répond aux besoins actuels. Une conseillère a souligné que, s'il n'y répondait pas, les parents ne feraient pas tant d'efforts pour être présents aux rencontres. Une autre a dit : « Les parents, quand on leur demande d'évaluer le programme puis de nous donner des suggestions pour améliorer le service, c'est toujours plus de rencontres Passe-Partout [qu'ils voudraient pour les enfants] ». C'est là un signe que le programme est apprécié.

Les conseillères ont parlé de l'assiduité aux rencontres de parents dans les termes suivants : « Les parents sont là; on a un taux de participation vraiment très élevé. Ils travaillent, mais ils viennent. Ça fait que je me dis que ça répond vraiment aux besoins. »

Les réponses des conseillères au questionnaire confirment ce portrait positif de la participation. Près de la moitié d'entre elles (48 %) ont indiqué que pratiquement tous les parents étaient toujours présents et environ le quart (24 %), qu'entre 8 et 9 parents sur 10 avaient été parfaitement assidus aux rencontres.

En ce qui concerne l'assiduité exemplaire des parents, quelques bémols ont toutefois été émis dans les groupes de discussion. Une conseillère a ainsi indiqué que l'assiduité est excellente pour les rencontres parents-enfants le jour, mais moins bonne pour les rencontres de parents seuls le soir. Une participation moins assidue a aussi été notée pour certaines

familles très défavorisées. Des conseillères ont mentionné la difficulté non seulement à recruter les parents, mais aussi à maintenir leur participation :

Si on ne les accepte pas dans l'école de l'autre côté de la rue, ils ne viennent pas. Ils ne viennent pas s'il fait trop chaud, ils ne viennent pas s'il fait froid, ils ne viennent pas s'il y a de la glace, ils ne viennent pas... Bon. Si on les change d'un kilomètre [...], on les perd, c'est sûr. Puis, ils n'ont pas de moyen de transport, ils n'ont pas nécessairement les sous pour payer le transport en commun.

Parmi les facteurs qui favorisent la participation à Passe-Partout, la tenue de rencontres parents-enfants plutôt que de celles pour parents seuls a été évoquée par plusieurs. Certaines participantes aux groupes de discussion ont aussi mentionné la possibilité de donner le choix aux parents de venir à des rencontres le jour ou le soir. Malgré tout, quelques conseillères ont souligné les difficultés de conciliation travail-famille pour certains parents. Par exemple, les mères de familles monoparentales ou dont le conjoint travaille le soir n'ont pas toujours une gardienne à proximité pouvant s'occuper de leurs autres enfants pendant qu'elles assistent à une rencontre en soirée.

4.2 Valeur ajoutée de Passe-Partout

Les conseillères, les responsables du dossier dans les commissions scolaires et les directions d'école sont presque tous d'accord pour dire que le programme répond bien aux besoins des familles et que, sans sa présence, des besoins des enfants et des parents ne seraient pas comblés. Seule une très faible minorité (entre 1,3 % et 8,3 %) de répondants de chacune des catégories sont plutôt en désaccord avec ces énoncés et pratiquement personne n'est totalement en désaccord.

Dans les trois catégories de répondants, on note une conviction plus forte de la valeur ajoutée du programme pour les enfants que pour les parents. Par exemple, la proportion de conseillères fortement d'accord avec l'énoncé selon lequel le programme répond à des besoins d'enfants qui, autrement, ne seraient pas comblés est de 70 % contre 53 % pour l'énoncé qui concerne la réponse aux besoins des parents.

Valeur ajoutée de Passe-Partout pour les parents selon les intervenantes et les responsables du programme dans les commissions scolaires

Quand on les interroge sur la valeur ajoutée de Passe-Partout par rapport aux autres services offerts dans leur milieu, les conseillères parlent d'entrée de jeu du lien entre les familles et l'école. Passe-Partout est le seul programme qui démystifie le milieu scolaire pour les parents dont l'enfant y entrera l'année suivante. Une participante a précisé :

Ce ne sont pas toujours des expériences positives que le parent a eues par rapport à l'école. Et là, Passe-Partout permet la transition pour l'enfant, mais permet la transition pour ce parent-là. Et on parle beaucoup de la façon dont le parent est important comme modèle pour son enfant, de parler positivement de l'école.

Le fait qu'il réunisse parents et enfants à l'école est une particularité de Passe-Partout : « Vous êtes les seuls parents du Québec dans une classe en même temps que vos enfants », a dit une conseillère lors de la première rencontre parents-enfants qu'elle animait. Une participante aux groupes de discussion a déclaré :

J'ai des parents qui ont fait « Parent-guide, parent-complice », mais la différence, ils ne sont pas avec l'enfant [...] et il y a certains organismes qui vont offrir du parents-enfants, mais ce n'est pas dans le cadre scolaire, ce ne sont pas les mêmes objectifs.

Par ailleurs, une conseillère a noté l'intensité des relations entre intervenantes et parents qui caractérise Passe-Partout : « On ne les voit pas souvent, mais réalisez-vous que, dans tout le parcours scolaire de l'enfant, [...] c'est la seule année où on a une communication avec un parent aussi intense? »

De plus, des conseillères considèrent que la diversité de la clientèle du programme est aussi une valeur ajoutée. « On le voit dans nos groupes : un garagiste ou un avocat, ça ne fait pas de différence. Non seulement ça ne fait pas de différence, mais ces gens-là auront à se côtoyer durant le cheminement scolaire de leurs enfants. » Certaines s'interrogent cependant sur la capacité du programme à répondre aux besoins des familles les plus défavorisées, qui tendent à moins fréquenter Passe-Partout que les autres.

Les propos des répondants des commissions scolaires convergent avec ceux des intervenantes. Ils ont évoqué le soutien à la transition à l'école offert par Passe-Partout, l'intégration graduelle à travers un premier contact positif qui permet de jeter les bases d'un lien constructif famille-école. Le fait que Passe-Partout permette au parent de faire des activités à l'école avec son enfant est unique à leurs yeux.

Les répondants des commissions scolaires ont aussi noté l'absence de jugement dans les interventions de Passe-Partout, la valorisation des parents dans leur rôle et la réduction des craintes de certains parents par rapport à l'école. L'offre de services à temps partiel répond aux besoins des parents qui ne veulent pas que leur enfant de 4 ans fréquente l'école à temps plein. Le programme permet une séparation progressive entre eux et l'enfant.

De plus, les répondants des commissions scolaires ont mentionné la valeur ajoutée de Passe-Partout au regard des connaissances des parents sur le développement de l'enfant, la discipline et les saines habitudes de vie. Le programme donne aux parents des outils qui les aident à accompagner leur enfant au début de son parcours scolaire. L'échange et

l'entraide des parents, le réseautage entre eux et la prise de conscience qu'ils ne sont pas seuls à vivre des difficultés dans leur rôle de parents ont aussi été mentionnés comme des atouts du programme.

Valeur ajoutée de Passe-Partout pour les enfants selon les intervenantes et les responsables du programme dans les commissions scolaires

Les participantes aux groupes de discussion ont souligné comme avantage la familiarisation avec les lieux et les règles de l'école qui découle de Passe-Partout. Les enfants apprennent à se rassembler au son de la cloche, à se placer en rang, à ne pas faire de bruit parce que la secrétaire est au téléphone, autant de petits apprentissages qu'aucun autre programme n'offre et qui faciliteront leur entrée à la maternelle l'année suivante.

Plusieurs besoins des enfants auxquels seul Passe-Partout répond ont aussi été nommés par les répondants des commissions scolaires. Selon l'un d'eux, le programme « respecte le besoin de jouer et d'être encore un enfant, tout en faisant une "saucette" dans le milieu scolaire ». Le programme favorise une transition réussie à l'école, il « donne le goût de l'école », comme l'ont affirmé plusieurs répondants des commissions scolaires. Il permet une familiarisation graduelle avec les intervenants, les lieux et les règles de celle-ci, ce qui contribue à réduire l'anxiété des enfants au moment de l'entrée à la maternelle.

Passe-Partout aide au développement des enfants et favorise l'éveil à la lecture et à l'écriture. Il soutient particulièrement le développement social de ceux qui ne fréquentent pas de service de garde ou dont le service de garde n'accueille pas d'autre enfant de 4 ans. À l'instar des intervenantes, les gestionnaires de la commission scolaire reconnaissent que Passe-Partout permet d'entrer à la maternelle en connaissant déjà d'autres enfants et favorise une séparation en douceur avec les parents.

L'intégration plus facile des enfants à besoins particuliers à la maternelle a aussi été soulignée. On connaît déjà les enfants qui ont suivi Passe-Partout; on a pu faire auprès d'eux un certain dépistage et même commencer à donner des services permettant aux écoles d'agir tôt pour soutenir leur développement.

4.3 Opinions concernant le type de familles pour lesquelles le programme est pertinent

Familles à qui devrait s'adresser le programme

À la question portant sur le type de familles pour lesquelles le programme est pertinent, la réponse des participantes aux groupes de discussion est unanime : toutes les familles. Aucune participante ne croit que les familles défavorisées devraient être les seules visées par le programme, même si certaines estiment qu'il faut consentir plus d'efforts pour tenter

de les joindre. Les conseillères considèrent que tous les parents, riches ou pauvres, ont des bénéfices à tirer de Passe-Partout.

J'ai eu des écoles cotées 1 ou 2 et j'en ai eu des 8. Les parents n'ont pas les mêmes difficultés, les mêmes inquiétudes, mais il reste qu'ils ont besoin quand même de se faire rassurer. [Par exemple, des] parents pensent [que leur enfant] est trop petit pour entrer à l'école en septembre [...]. Le milieu, le revenu économique, ça n'a pas rapport. Toutes les familles ont besoin de se familiariser avec l'école, avec le milieu scolaire.

Une conseillère a souligné l'importance cruciale du rôle du parent, qui doit accompagner son enfant tout au long de son expérience scolaire, et estime qu'il faut soutenir les parents de tous les milieux pour qu'ils puissent jouer ce rôle.

De même, tous les enfants qui vont commencer l'école l'année suivante peuvent bénéficier de Passe-Partout, puisque cette transition est nouvelle pour tous. Une certaine anxiété par rapport à ce passage peut être ressentie aussi bien par les enfants de milieux favorisés que par ceux de milieux défavorisés. « Tous les enfants ont peur de se perdre dans l'école », a mentionné une conseillère. « Ils sont craintifs parce que l'école est grande, parce qu'il y a beaucoup d'élèves », a dit une autre. Certaines conseillères ont expliqué qu'elles trouvent inapproprié de vouloir cibler les milieux défavorisés : « J'ai des enfants très anxieux, très nerveux, très introvertis [dans les milieux favorisés]. La pression de performance dans ces milieux-là [est parfois importante]. »

Complémentarité de Passe-Partout et de la maternelle 4 ans TPMD

Pour répondre aux besoins des enfants et de leurs parents, une meilleure complémentarité de Passe-Partout et de la maternelle 4 ans TPMD est souhaitée. Des conseillères aimeraient que les écoles cessent de recourir aux listes d'inscrits à Passe-Partout pour recruter la clientèle de la maternelle 4 ans TPMD. Elles jugent préférable que les classes de maternelle 4 ans ne s'installent pas dans des écoles qui donnent déjà Passe-Partout.

Certaines directions d'école estiment pour leur part que la maternelle 4 ans TPMD est plus porteuse que Passe-Partout et qu'elle devrait le remplacer. Des directions d'école voudraient que la maternelle 4 ans soit généralisée dans tous les milieux; d'autres croient qu'elle devrait être offerte en milieu défavorisé et que Passe-Partout devrait être offert dans les autres milieux. Des avenues différentes sont aussi évoquées, comme la maternelle à temps plein à 4 ans pour tous et Passe-Partout à 3 ans ou la maternelle à 4 ans pour tous et la transformation de Passe-Partout en une formation pour tous les parents.

4.4 Appréciation du programme Passe-Partout par les parents

Dans le cadre du sondage mené auprès des parents participant à Passe-Partout, il leur a été demandé dans quelle mesure ils avaient apprécié différents aspects du programme (tableau 11).

Tableau 11 Appréciation du programme Passe-Partout par les parents (n = 2 249)

Nombre de rencontres offertes	Pas assez	Juste assez	Trop
Nombre de rencontres réunissant les parents et les enfants.	11,7	82,7	5,5
Nombre de rencontres pour les parents seulement.	2,4	78,9	18,7
Nombre de rencontres pour les enfants seulement.	31,7	67,0	1,3
Contenu et déroulement des rencontres	Pas du tout ou peu satisfait	Assez satisfait	Très satisfait
Qualité de l'animation des rencontres de parents.	7,2	37,3	55,6
Thèmes abordés dans les rencontres de parents.	7,8	44,5	47,7
Discussions entre les parents lors des rencontres.	12,6	52,7	34,6
Activités et apprentissages faits par l'enfant.	3,7	38,6	57,7
Activités tenues dans les rencontres réunissant parents et enfants.	4,0	41,7	54,3
Appréciation globale du programme	Pas du tout ou peu	Assez	Beaucoup
L'enfant a aimé participer au programme.	3,1	16,7	80,2
Le programme a répondu aux besoins du parent.	23,2	41,9	34,9
Le programme a répondu aux besoins de l'enfant.	12,4	40,9	46,7
La participation au programme a facilité l'expérience de parent d'un enfant qui commence l'école.	39,0	35,5	25,5
La participation au programme a facilité le passage à la maternelle de l'enfant.	22,7	32,5	44,7

Sources : Questionnaire destiné aux parents; Institut de la statistique du Québec, *Étude pour l'évaluation du programme Passe-Partout*, 2017.

Dans l'ensemble, les parents sont satisfaits de leur participation au programme. Comme le montre le tableau 11, la majorité d'entre eux estiment que le nombre de rencontres parents-enfants, pour parents seuls et pour enfants seuls est suffisant. Néanmoins, près du tiers souhaiteraient plus de rencontres pour enfants seuls et environ un parent sur cinq trouve que le nombre de rencontres réunissant seulement des parents est trop important.

En ce qui concerne le contenu et le déroulement des rencontres, la grande majorité des parents sont assez ou très satisfaits. Les discussions qu'ils ont entre eux semblent un peu moins appréciées.

Par ailleurs, quatre parents sur cinq ont déclaré que leur enfant avait beaucoup aimé participer à Passe-Partout. La majorité des parents sont d'avis que le programme a répondu aux besoins de leur enfant et a facilité son passage à la maternelle. Ils sont un peu moins nombreux à estimer que le programme a répondu à leurs besoins et facilité leur expérience de parent d'un enfant qui commence l'école.

5. ÉVALUATION DES EFFETS DE PASSE-PARTOUT

Cette section du rapport vise à répondre à la question suivante : Quels sont les effets à court terme du programme sur :

- le sentiment d’efficacité parentale?
- le développement des enfants?
- la qualité de la transition scolaire pour les enfants et les parents?

Les perceptions des parents concernant l’apport de Passe-Partout au développement de leurs compétences et de celles de leur enfant sont d’abord traitées. Par la suite, des analyses statistiques concernant les associations entre le programme et le développement des enfants, tel qu’il est mesuré par l’IMDPE, sont présentées. D’autres analyses statistiques portent sur le lien entre la participation à Passe-Partout et la qualité de la transition à la maternelle vécue par les parents et les enfants.

5.1 Perception de la contribution de Passe-Partout au développement des compétences des parents et des enfants

Il a été demandé aux parents ayant participé à Passe-Partout de se prononcer sur le degré de contribution du programme à l’amélioration de leurs compétences parentales et au développement de leur enfant (tableau 12).

Tableau 12 Perceptions des parents au regard de la contribution de Passe-Partout (n = 2 247)

Le programme Passe-Partout a aidé le parent à...	Pas du tout ou peu	Assez	Beaucoup
Transmettre à son enfant une image positive de l’école.	14,7	43,5	41,8
Avoir plus confiance dans sa capacité d’aider son enfant dans ses années de fréquentation scolaire.	34,7	44,5	20,9
Réfléchir à ses façons de faire.	30,0	50,2	19,9
Se sentir en général plus à l’aise dans son rôle de parent d’un enfant de 4 ans.	39,1	45,2	15,7
Être davantage à l’écoute de son enfant.	37,3	47,9	14,8
Mieux aider son enfant à contrôler ses émotions, comme sa colère ou sa peine.	43,2	43,1	13,7
Être plus ferme et constant avec son enfant.	50,3	40,2	9,6
Chez l’enfant, le programme Passe-Partout a contribué...	Pas du tout ou peu	Assez	Beaucoup
À son goût pour l’école.	6,7	35,7	57,6
À ses relations avec les autres.	14,2	51,4	34,4
Au développement de sa personnalité et de sa confiance en soi, comme la maîtrise de ses émotions ou la découverte de ses goûts et de ses champs d’intérêt.	20,3	51,2	28,5
À son développement général.	19,1	55,5	25,4
À sa communication et à son langage.	31,9	48,9	19,2
À son développement physique et moteur, comme la coordination des mouvements ou la motricité fine.	36,1	47,7	16,2

Sources : Questionnaire destiné aux parents; Institut de la statistique du Québec, *Étude pour l’évaluation du programme Passe-Partout*, 2017.

En ce qui concerne la plupart des énoncés, une majorité de parents sont satisfaits (*assez* ou *beaucoup*) de la contribution du programme Passe-Partout à l'amélioration de leurs compétences parentales et au développement de leur enfant. Les effets sur ce dernier aspect semblent toutefois perçus plus positivement que ceux sur l'amélioration des compétences parentales.

Sur le plan de leurs compétences, les parents estiment que leur participation au programme a largement contribué à la transmission d'une image positive de l'école à leur enfant (*beaucoup* : 41,8 %). Par ailleurs, la moitié des parents (50,3 %) estiment que le programme a eu peu ou n'a pas eu d'effets sur leur capacité à être fermes et constants avec leur enfant.

En ce qui concerne le développement des enfants, la contribution perçue comme la plus importante est le développement du goût pour l'école (*beaucoup* : 57,6 %). Vient ensuite la capacité d'entrer en relation avec les autres (*beaucoup* : 34,4 %). Par contre, près du tiers des parents estiment que Passe-Partout a peu ou n'a pas contribué au développement de leur enfant sur le plan de la communication et du langage, de même qu'à son développement physique et moteur.

5.2 Effets de Passe-Partout sur le développement des enfants, mesurés à partir des résultats de l'IMDPE

Aspects méthodologiques

Comme il a été mentionné dans la section portant sur la méthodologie, le développement des enfants a été évalué au cours de l'année suivant leur fréquentation de Passe-Partout (alors qu'ils étaient en maternelle 5 ans), à partir de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE). Cet instrument a été administré dans le cadre de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) au printemps 2017²⁷.

Cette enquête regroupait un échantillon de 2 299 enfants ayant participé à Passe-Partout en 2015-2016 et un échantillon de 2 205 enfants n'y ayant pas participé²⁸ (tableau 13). Il a été demandé aux enseignantes de maternelle de remplir l'IMDPE pour chacun des élèves de leur classe. Ce questionnaire portait sur cinq domaines de développement de l'enfant : santé physique et bien-être; compétences sociales; maturité affective; développement cognitif et langagier; habiletés de communication et connaissances générales. Aux fins de

²⁷ Micha SIMARD, Amélie LAVOIE et Nathalie AUDET, *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2017*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2018.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/developpement-enfants-maternelle-2017.html>

²⁸ Ces échantillons ont été constitués dans les écoles offrant le programme Passe-Partout.

l'évaluation, seuls les enfants dont les parents avaient accepté le jumelage des données de l'IMDPE avec celles colligées lors du sondage ont été retenus pour l'analyse.

Tableau 13 Nombre de répondants et taux de réponse

	Nombre d'enfants admissibles pour la collecte	Taux de réponse de l'EQDEM	Taux de réponse du sondage aux parents	Nombre final de répondants
Enfants participants à Passe-Partout	3 405	96,3 %	70,1 %	2 299
Enfants non participants à Passe-Partout (groupe témoin)	3 335	95,5 %	69,5 %	2 205

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude pour l'évaluation du programme Passe-Partout*, 2017.

Pour une meilleure compréhension des effets du programme et une plus grande fiabilité des résultats, deux méthodes d'analyse des données ont été utilisées dans l'évaluation. La première consiste en des analyses de régression logistiques multivariées qui ont été effectuées par l'ISQ²⁹. La seconde consiste en une méthode non paramétrique de régression par appariement des scores de propension qui a été appliquée par le Ministère³⁰. Ces deux méthodes visaient à contrôler les biais dans les résultats pouvant être causés par des facteurs confondants tels que la scolarité des parents, la fréquentation d'un service de garde ou le milieu socioéconomique (voir les encadrés à la page suivante).

²⁹ France LAPOINTE et Micha SIMARD, *Étude pour l'évaluation du programme Passe-Partout*, gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2019.

³⁰ Gino SANTAROSSA et Philippe BLAIS, *Les effets de Passe-Partout sur le développement cognitif et non cognitif des enfants et leur transition à la maternelle cinq ans : approche par appariement sur les scores de propension avec risques inhérents de biais de sélection inobservables*, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018.

Analyses de régression logistiques multivariées

Cette méthode³¹ permet de contrôler les facteurs confondants³² qui pourraient influencer sur la relation entre le développement de l'enfant et la fréquentation de Passe-Partout. Par exemple, il est reconnu dans la littérature que les enfants dont les parents ont un niveau de scolarité élevé ont tendance à être favorisés dans leur développement cognitif. Si, par exemple, les parents plus scolarisés inscrivent en plus grand nombre leur enfant à Passe-Partout que les autres parents, les jeunes qui participent au programme seront d'emblée plus susceptibles de présenter un niveau de développement supérieur sur le plan cognitif que leurs pairs non participants, et ce, indépendamment d'une participation à Passe-Partout. Il importe alors d'exclure ces différences attribuables au niveau de scolarité des parents lorsque l'indicateur de vulnérabilité est comparé entre les participants et les non-participants, et ce, pour assurer la validité des conclusions au sujet des associations avec la participation au programme.

Analyses de régression par appariement des scores de propension

Il s'agit d'une méthode économétrique largement utilisée dans l'évaluation des programmes publics. Elle vise à contrôler, en plus des facteurs observables mesurés dans l'évaluation, d'autres facteurs dits inobservables. Par exemple, l'engagement des parents dans l'éducation de leur enfant peut favoriser chez celui-ci un meilleur développement. Ce facteur inobservable (engagement des parents) peut inciter les parents à participer davantage au programme Passe-Partout, de sorte que le développement des enfants inscrits à Passe-Partout soit naturellement supérieur à celui des enfants non inscrits, et ce, indépendamment de l'effet du programme lui-même. Pour neutraliser en partie les biais liés aux facteurs inobservables, un second groupe de comparaison a été formé, soit les enfants non participants dont les parents auraient souhaité³³ une participation à Passe-Partout. La création de ce nouveau groupe améliore la comparabilité des participants et des non-participants. En effet, le souhait de participer au programme reflète l'effet de plusieurs facteurs familiaux sur le développement des enfants.

³¹ Ces analyses comparatives sont faites à partir des données standardisées. Les paramètres d'intérêt pour la comparaison sont les caractéristiques respectives des sous-populations des enfants participant à Passe-Partout et des enfants témoins s'ils étaient distribués comme la population de référence choisie à l'image de la sous-population des enfants ayant participé au programme.

³² Exemples de facteurs confondants : type de famille, niveau de défavorisation, fait d'avoir fréquenté ou non un service de garde éducatif, langue maternelle, scolarité des parents.

³³ Cette information a été obtenue grâce aux questions du sondage destiné aux parents.

Données descriptives relatives au développement des enfants

Il convient d'abord de tracer un portrait descriptif des résultats des enfants participants et des enfants non participants à Passe-Partout sur le plan de leur développement, et ce, avant la prise en considération des facteurs confondants (tableau 14).

Tableau 14 Proportions (%) d'enfants vulnérables à la maternelle par domaine de développement et, globalement, selon la participation à Passe-Partout

	Proportion (%)		p^{34}
	Participants	Non-participants	
Indicateur de vulnérabilité			
Santé physique et bien-être	8,6	11,0	< 0,01
Compétences sociales	8,8	11,8	< 0,001
Maturité affective	9,7	14,1	< 0,001
Développement cognitif et langagier	10,4	14,4	< 0,001
Habilités de communication et connaissances générales	9,6	11,5	< 0,05
Vulnérabilité globale dans au moins un domaine	23,8	30,9	< 0,001

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude pour l'évaluation du programme Passe-Partout*, 2017.

Le tableau précédent montre que les enfants qui ont participé à Passe-Partout sont proportionnellement moins nombreux à être considérés comme vulnérables en maternelle que les enfants qui n'ont pas suivi le programme. Ce constat s'applique pour la mesure de vulnérabilité dans chacun des domaines de développement de même que pour la vulnérabilité globale dans au moins un domaine (résultats statistiquement significatifs au seuil $\alpha = 5\%$).

³⁴ Seuil de signification observé du test de comparaison des proportions (basé sur la transformation logit).

Effets sur le développement des enfants selon la méthode de régression logistique

Les résultats obtenus à la suite du contrôle des facteurs confondants selon la méthode de régression logistique sont décrits ci-dessous pour chacun des domaines de développement de même que pour la vulnérabilité globale de l'enfant.

Vulnérabilité par domaine de développement

Le tableau 15 présente les corrélations statistiquement significatives entre Passe-Partout et les différents domaines de développement. Les résultats sont interprétés à l'aide du rapport de cotes ajusté, obtenu après correction des effets de confusion. Un rapport de cotes inférieur à 1 indique que les enfants qui ont suivi le programme Passe-Partout sont moins susceptibles d'être vulnérables que ceux du groupe témoin.

Tableau 15 Rapport de cotes ajusté reliant la participation à Passe-Partout et la vulnérabilité par domaine de développement

Vulnérabilité dans le domaine « Compétences sociales »		
<i>Rapport de cotes ajusté</i>		
Garçons	Passe-Partout	0,73
	Témoins	1,00
Filles	Différence non significative	
Vulnérabilité dans le domaine « Maturité affective »		
<i>Rapport de cotes ajusté</i>		
	Passe-Partout	0,73
	Témoins	1,00
Vulnérabilité dans le domaine « Développement cognitif et langagier »		
<i>Rapport de cotes ajusté</i>		
	Passe-Partout	0,78
	Témoins	1,00

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude pour l'évaluation du programme Passe-Partout*, 2017.

Comme l'indique le tableau 15, des résultats significatifs sont observés pour trois domaines de développement de l'enfant : compétences sociales, maturité affective, développement cognitif et langagier. Pour les domaines de la maturité affective et du développement cognitif et langagier, l'analyse indique que les enfants ayant participé à Passe-Partout sont moins susceptibles d'arriver à la maternelle 5 ans en situation de vulnérabilité que ceux n'ayant pas participé au programme.

Dans le domaine des compétences sociales, une interaction avec la variable du sexe est observée. Ainsi, les garçons du groupe de Passe-Partout sont proportionnellement moins vulnérables dans ce domaine que les garçons du groupe témoin. Par contre, chez les filles, aucune différence significative n'est observée entre les participantes et les non-participantes au programme.

En ce qui concerne le domaine de la santé physique et du bien-être et celui des habiletés de communication et des connaissances générales, les écarts de développement entre les enfants ayant participé à Passe-Partout et leurs pairs ne sont pas significatifs une fois les facteurs confondants contrôlés.

Vulnérabilité globale dans au moins un domaine de développement

D'autres analyses (non montrées) révèlent que les enfants dont les parents n'ont pas de diplôme sont moins susceptibles d'être considérés comme vulnérables dans au moins un domaine de développement s'ils ont participé au programme Passe-Partout.

Par ailleurs, chez les enfants n'ayant pas été gardés de manière régulière avant l'âge de 5 ans, ceux qui ont fréquenté Passe-Partout sont proportionnellement moins nombreux à être considérés comme vulnérables dans au moins un domaine de développement, comparativement à ceux qui n'ont pas suivi le programme.

Effets sur le développement des enfants selon la méthode de régression par appariement des scores de propension

Comme il a été mentionné précédemment, un second groupe de comparaison a été formé afin d'atténuer les biais causés par des facteurs inobservables, soit celui des enfants non participants dont les parents auraient souhaité une participation à Passe-Partout³⁵. Pour cette analyse, les valeurs brutes des indicateurs ont été utilisées, c'est-à-dire les valeurs indiquant le score de développement par domaine sur une échelle de 1 à 10³⁶.

Les résultats obtenus par la méthode de régression par appariement des scores de propension figurent au tableau 16. L'effet moyen de Passe-Partout sur les participants et les risques de résultats erronés sont présentés par domaine de développement. Les résultats présentés indiquent que Passe-Partout a un effet favorable sur la santé physique et le bien-être (hausse de 0,20 points sur 10), le développement cognitif et langagier (hausse de 0,38 points) ainsi que les habiletés de communication et les connaissances générales

³⁵ Cette méthode a comme effet de réduire le nombre d'enfants du groupe de comparaison, qui est alors formé de 334 enfants.

³⁶ Cette approche par appariement des scores offre l'avantage d'exploiter toute l'information disponible, c'est-à-dire la variabilité du développement entre les enfants.

(hausse de 0,46 points). Le programme a aussi des effets bénéfiques sur la maturité affective et les compétences sociales. Toutefois, compte tenu d'un manque de fiabilité statistique (risque modéré de résultats erronés), ces résultats doivent être accueillis avec prudence.

Tableau 16 Synthèse des résultats des estimations par appariement des scores de propension : effets de Passe-Partout sur le développement des enfants (groupe de comparaison = familles non participantes au programme qui auraient souhaité y participer)

Domaine de développement	Effet ³⁷ moyen de Passe-Partout sur les participants	Risque ³⁸ de résultats erronés
Santé physique et bien-être	+0,20	Faible
Compétences sociales	+0,28	Modéré
Maturité affective	+0,30	Modéré
Développement cognitif et langagier	+0,38	Faible
Habiletés de communication et connaissances générales	+0,46	Faible

Source : *Les effets de Passe-Partout sur le développement cognitif et non cognitif des enfants et leur transition à la maternelle cinq ans : approche par appariement sur les scores de propension avec risques inhérents de biais de sélection inobservables*, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

5.3 Effets de Passe-Partout sur la transition à la maternelle chez les parents et les enfants

Données descriptives relatives à la transition à la maternelle chez les parents et les enfants

Perceptions relatives à la transition à la maternelle

Pour évaluer la transition à la maternelle, trois mesures ont été employées : une série de six questions portant sur la perception du parent par rapport à sa propre transition en lien avec l'entrée en maternelle de son enfant; une série de cinq questions axées sur la transition scolaire de l'enfant, telle qu'elle est perçue par le parent; une série de sept questions portant sur la transition scolaire de l'enfant, telle qu'elle est perçue par l'enseignante de maternelle 5 ans. Les réponses à ces questions, pour l'ensemble des participants et des non-participants à Passe-Partout, sont présentées de façon descriptive au tableau 17.

³⁷ Il s'agit de l'effet moyen de Passe-Partout pour l'ensemble des enfants échantillonnés qui ont participé au programme, calculé selon la méthode du *noyau*.

³⁸ Basé sur le facteur de Rosenbaum, qui, dans un contexte de risque élevé de biais inobservables, indique si ceux-ci sont un enjeu dans les estimations.

Tableau 17 Perceptions de la transition à la maternelle du parent et de l'enfant chez les participants et les non-participants

	Proportion (%)					
	Participants			Non-participants		
	Plutôt/Tout à fait en désaccord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Plutôt/Tout à fait en désaccord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
Transition du parent						
Avant le début de la maternelle, je savais quelles habiletés encourager chez mon enfant en vue de son entrée à l'école.	4,1	43,7	52,3	4,5	33,3	62,2
Pendant les premières semaines d'école, je me sentais à l'aise, je sentais que j'étais à ma place, à l'école de mon enfant.	3,8	36,8	59,4	4,8	27,0	68,2
Quand mon enfant a commencé la maternelle, j'étais confiant(e) qu'il (elle) allait rapidement s'habituer à son environnement, comme les locaux, la circulation dans l'école, etc.	6,1	28,2	65,7	7,6	29,7	62,7
Quand mon enfant a commencé la maternelle, j'étais confiant(e) qu'il (elle) suivrait les consignes et les règlements de l'école.	8,1	32,7	59,2	8,7	32,0	59,3
Quand mon enfant a commencé la maternelle, j'étais confiant(e) qu'il (elle) se ferait rapidement des amis.	5,9	33,7	60,3	7,0	29,1	64,0
Les premières semaines de mon enfant à la maternelle ont été une période stressante pour moi.	61,0	22,7	16,3	60,3	24,1	15,6
Transition de l'enfant vue par le parent						
Avant le début de la maternelle, mon enfant était content(e) à l'idée de commencer l'école.	3,4	16,4	80,2	3,8	13,4	82,8
Pendant les premières semaines d'école, mon enfant a eu de la facilité à se faire des amis.	18,8	29,6	51,6	17,7	30,8	51,4
Pendant les premières semaines d'école, mon enfant aimait son enseignant/enseignante.	2,2	16,8	81,0	2,3	17,5	80,2
Pendant les premières semaines d'école, mon enfant était content(e) d'aller à l'école.	6,9	19,0	74,1	7,1	19,4	73,5
Les premières semaines d'école ont été une période stressante pour mon enfant.	56,0	26,9	17,1	56,4	28,3	15,3
Transition de l'enfant vue par l'enseignante						
Pendant les premières semaines d'école, cet enfant s'est vite habitué à l'environnement (les locaux, la circulation dans l'école, etc.).	11,4	37,0	51,6	13,9	38,9	47,1
Pendant les premières semaines d'école, cet enfant suivait bien les consignes et les règlements.	15,3	29,9	54,7	18,9	31,7	49,5
Pendant les premières semaines d'école, cet enfant participait bien aux activités de la classe.	11,5	32,1	56,5	14,2	35,3	50,5
Pendant les premières semaines d'école, cet enfant a eu de la facilité à se faire des amis.	22,2	35,7	42,1	25,9	34,4	39,7
Pendant les premières semaines d'école, cet enfant semblait m'aimer (par exemple, me souriait, me saluait, me parlait, etc.).	3,6	32,4	64,0	6,3	33,2	60,5
Pendant les premières semaines d'école, cet enfant semblait content d'être à l'école.	6,8	31,8	61,4	8,9	33,9	57,2
Les premières semaines d'école semblent avoir été une période stressante pour cet enfant.	57,1	30,6	12,3	54,1	30,4	15,4

Sources : Questionnaire destiné aux parents; Institut de la statistique du Québec, *Étude pour l'évaluation du programme Passe-Partout*, 2017.

Dans l'ensemble, la transition à la maternelle de l'enfant ainsi que celle du parent semblent se dérouler sans trop de difficultés. L'aspect le plus difficile pour certains enfants serait de se faire des amis. On constate par ailleurs que les points de vue des parents sur la transition de leur enfant sont généralement plus positifs que ceux de l'enseignante.

Peu de différences apparaissent entre les perceptions des parents participants et celles des parents non participants concernant leur propre transition, sauf pour quelques énoncés (*savoir quelles habiletés encourager chez son enfant, se sentir à l'aise à l'école de son enfant*), où les parents non participants ont déclaré moins de difficultés que les parents participants.

Par contre, du point de vue de l'enseignante, la transition à la maternelle 5 ans des enfants de Passe-Partout semble s'être déroulée plus facilement que celle des enfants du groupe témoin.

Transitions considérées comme plutôt difficiles

Pour chacune des trois mesures de la transition (celle du parent, celle de l'enfant vue par le parent, celle de l'enfant vue par l'enseignante), un indicateur³⁹ global a été construit (tableau 18). L'analyse comparative révèle un écart significatif entre les participants et les non-participants à Passe-Partout uniquement pour l'indicateur *Transition de l'enfant considérée comme plutôt difficile par l'enseignante* : 8,9 % des non-participants contre 5,5 % des participants auraient vécu cette transition plutôt difficilement.

³⁹ Un indicateur dichotomique a été calculé à partir du premier décile de la distribution des scores de transition définis par la somme des réponses aux énoncés présentés à l'enseignante ou au parent. On considère que la transition a été plutôt difficile si le score de l'enfant ou du parent est inférieur au premier décile de la distribution pondérée des scores.

Tableau 18 Proportions (%) d'enfants ou de parents ayant vécu une transition à la maternelle plutôt difficile, selon la participation à Passe-Partout

Indicateur de la qualité de la transition à la maternelle	Participants	Non-participants	p^{40}
Transition de l'enfant à la maternelle vécue plutôt difficilement par le parent	8,5	8,7	Non significatif
Transition de l'enfant considérée comme plutôt difficile selon le parent	7,3	7,5	Non significatif
Transition de l'enfant considérée comme plutôt difficile selon l'enseignante ou l'enseignant	5,5	8,9	< 0,001

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude pour l'évaluation du programme Passe-Partout*, 2017.

Effets de Passe-Partout sur la qualité de la transition à la maternelle des parents et des enfants, selon la méthode de régression logistique

L'analyse de régression logistique, après le contrôle des facteurs confondants, révèle un rapport de cotes ajusté significatif uniquement pour l'indicateur *Transition à la maternelle de l'enfant considérée comme plutôt difficile selon l'enseignante* (tableau 19). Aucun écart significatif n'est rapporté pour l'indicateur de la transition du parent ni celui de la transition de l'enfant selon le parent.

Tableau 19 Rapport de cotes ajusté reliant la participation à Passe-Partout et la transition à la maternelle

Transition à la maternelle de l'enfant considérée comme plutôt difficile selon l'enseignante

Rapport de cotes

ajusté

Passe-Partout

0,66

Témoins

1,00

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude pour l'évaluation du programme Passe-Partout*, 2017.

⁴⁰ Seuil de signification observé du test de comparaison des proportions (basé sur la transformation logit).

Effets de Passe-Partout sur la qualité de la transition à la maternelle des parents et des enfants, selon la méthode de régression par appariement des scores de propension

Une analyse par appariement des scores de propension a aussi été effectuée sur les scores de la transition à la maternelle, à partir du groupe de comparaison constitué des familles non participantes au programme qui auraient souhaité y participer. L'effet moyen de Passe-Partout sur les participants et les risques de résultats erronés figurent au tableau 20.

Tableau 20 Synthèse des résultats des estimations par appariement des scores de propension : effets de Passe-Partout sur la qualité de la transition à la maternelle chez les parents et les enfants (groupe de comparaison = familles non participantes au programme qui auraient souhaité y participer)

Indicateur de la qualité de la transition à la maternelle	Effet ⁴¹ moyen de Passe- Partout sur les participants	Risque ⁴² de résultats erronés
Transition vécue par le parent	+0,40	Faible
Transition de l'enfant vue par le parent	+0,31	Faible
Transition de l'enfant vue par l'enseignante	+ 0,33	Élevé

Source : *Les effets de Passe-Partout sur le développement cognitif et non cognitif des enfants et leur transition à la maternelle cinq ans: approche par appariement sur les scores de propension avec risques inhérents de biais de sélection inobservables*, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Cette analyse révèle que Passe-Partout a un effet favorable sur les trois scores de transition. Le programme hausse de 0,40 points sur 10 le score concernant la transition du parent, de 0,31, le score de la transition de l'enfant vue par le parent et de 0,33, le score de la transition de l'enfant vue par l'enseignante. Les risques de résultats erronés sont faibles pour les deux premiers scores; ils sont cependant élevés pour ce qui est du score de la transition de l'enfant vue par l'enseignante.

L'ensemble des résultats présentés dans ce chapitre seront interprétés au chapitre portant sur la synthèse et la discussion des résultats.

⁴¹ Il s'agit de l'effet moyen de Passe-Partout pour l'ensemble des participants au programme, calculé selon la méthode du noyau.

⁴² Basé sur le facteur de Rosenbaum, qui, dans un contexte de risque élevé de biais inobservables, indique si ceux-ci sont un enjeu dans les estimations.

6. ÉVALUATION DE L'EFFICIENCE DE PASSE-PARTOUT

L'évaluation de l'efficacité visait à répondre à la question suivante : Quel est le rapport bénéfice/coût du programme Passe-Partout?

Il s'agissait donc de se demander si la valeur financière des bénéfices de Passe-Partout pour le développement des enfants est plus élevée que le coût du programme. Pour répondre à cette question, l'étude des effets de Passe-Partout a été complétée par une analyse de l'efficacité budgétaire du programme, laquelle visait principalement à quantifier les bénéfices économiques et fiscaux associés à une réduction du décrochage scolaire (ou à une hausse de la diplomation) en raison d'une participation à Passe-Partout. Cette analyse porte sur tous les élèves âgés de 12 à 18 ans qui ont fréquenté le secondaire en 2014-2015.

Hypothèse de réduction du décrochage scolaire

L'analyse est basée sur l'hypothèse⁴³ que Passe-Partout contribue, à long terme, à réduire le décrochage scolaire et, du coup, à hausser la diplomation ainsi que le salaire des personnes y ayant participé à l'âge de 4 ans. Il est à noter qu'une telle estimation comporte des risques de résultats erronés, puisque de nombreux facteurs sont en jeu dans le développement d'un individu entre l'âge de 4 ans et l'âge adulte et qu'ils ne peuvent tous être contrôlés statistiquement. Néanmoins, il s'agit d'une indication probable des bénéfices du programme appuyée sur des méthodes couramment utilisées en économie de l'éducation.

Dans ce contexte, l'appréciation des bénéfices économiques et fiscaux de Passe-Partout a d'abord consisté à estimer ses effets sur le décrochage scolaire au secondaire. Les résultats de l'estimation indiquent que, toutes choses égales d'ailleurs, la participation au programme réduit de 0,004 points de pourcentage la propension moyenne à quitter le secondaire. Puisqu'au secondaire, en 2014-2015, l'effectif se chiffrait à 312 699 personnes, le total des élèves qui ont évité le décrochage scolaire en raison de leur participation à Passe-Partout est évalué à 1 251 (0,004 x 312 699). Cette estimation représente 3,7 % des 33 440 élèves du secondaire qui, en 2014-2015, ont participé à Passe-Partout à l'âge de 4 ans.

Ce nombre de 1 251 diplômés est ensuite incorporé dans un modèle d'évaluation comptable du coût et des bénéfices de la scolarité au Québec. Les données de l'enquête Relance du Ministère servent à l'évaluation de l'effet brut de la scolarité sur le revenu de travail. Au

⁴³ Hypothèse documentée par une recension d'écrits scientifiques dans Gino SANTAROSSA et Philippe BLAIS, *Les effets de Passe-Partout sur le développement cognitif et non cognitif des enfants et leur transition à la maternelle cinq ans : approche par appariement sur les scores de propension avec risques inhérents de biais de sélection inobservables*, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2018.

total, le modèle bénéfice/coût permet d'évaluer l'effet de la scolarité sur le revenu de travail pour sept programmes, soit ceux menant au diplôme d'études professionnelles (DEP), à l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP), au diplôme d'études collégiales techniques (DECT), à l'attestation d'études collégiales (AEC), au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat. Ce modèle permet d'ajuster le nombre de diplômés sur le marché du travail en fonction du taux d'emploi propre au secteur de diplomation. Par ailleurs, les rentrées fiscales du gouvernement sont estimées à partir des tables d'imposition moyennes.

Puisque le modèle bénéfice/coût prend en considération les effets de la scolarité par programme, il est nécessaire d'estimer le nombre de diplômés associés à Passe-Partout pour chacun des principaux programmes de formation au Québec. Pour y parvenir, le nombre de diplômés associés à Passe-Partout a été multiplié par les pourcentages observés de diplômés dans chacun des programmes de formation pour l'année 2014-2015. Le tableau 21 montre une concentration de diplômés dans les programmes menant au DEP (24 %), les programmes d'études techniques au collégial (28 %) de même que les programmes de baccalauréat (23 %) et, ainsi, un nombre plus important de diplômés associés à Passe-Partout pour ces programmes.

Tableau 21 Répartition observée des diplômés par programme de formation au Québec, 2014-2015, et estimation du nombre de diplômés associés à Passe-Partout par programme

	DEP	ASP	Coll.T.	AEC	Bacc	Maitr.	Doc.	Total
% diplômés observés 2014-2015	0,24	0,09	0,28	0,07	0,23	0,08	0,01	
Nb. estimé diplômés PP	300	113	350	88	288	100	13	1 251

Source : *Les effets de Passe-Partout sur le développement cognitif et non cognitif des enfants et leur transition à la maternelle cinq ans : approche par appariement sur les scores de propension avec risques inhérents de biais de sélection inobservables*, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Analyse bénéfice/coût du programme Passe-Partout

Le tableau 22 présente les résultats de l'analyse bénéfice/coût une fois fixé le nombre de diplômés associés à Passe-Partout dans le modèle comptable. Les bénéfices sont calculés selon la période de vie active des diplômés. La colonne A montre les bénéfices économiques pour tous les élèves du secondaire qui ont évité le décrochage scolaire en 2014-2015 en raison de leur participation à Passe-Partout. Ces bénéfices se chiffrent à 388,3 millions de dollars une fois pris en considération les impôts à payer (196,0 millions de dollars) et les coûts personnels relatifs à la scolarité (65,9 millions de dollars). Ce montant équivaut à la valeur ajoutée du programme dans le PIB québécois pour la période des 35 à 40 prochaines années.

Passe-Partout est également rentable pour le gouvernement québécois, comme le montre la colonne B. En effet, les coûts de participation au programme se chiffrent à 42,0 millions de dollars pour les 33 440 élèves du secondaire de 2014-2015 l'ayant suivi. Au total, il en coûte 48,2 millions de dollars au trésor public une fois pris en considération les coûts relatifs aux différents programmes de formation. Par ailleurs, les diplômés associés à Passe-Partout hausseront de 106,0 millions de dollars les rentrées fiscales durant leur vie active à venir. Ainsi, le gouvernement du Québec pourra bénéficier d'un montant additionnel net de 57,8 millions de dollars. En termes relatifs, 2,20 \$ seront ajoutés dans les coffres publics pour chaque dollar investi dans le programme.

Tableau 22 Analyse bénéfice/coût du programme Passe-Partout⁴⁴

	Ind.	Gouv.Q	Public	Total
	(A)	(B)		(C)
Bénéfices (M\$)				
Revenu (PIB)	650,2 \$	n.a.		650,2 \$
Sociaux (Santé, Ass.sociale, criminalité ...)			n.d.	n.d.
Transferts (M\$)				
Impôt provincial	-106,0 \$	106,0 \$		0,0 \$
Impôt fédéral	-90,0 \$	n.a.		
Coûts (M\$)				
Coût de programme	n.a.	6,2 \$		6,2 \$
Coût d'opportunité	64 \$	n.a.		64 \$
Matériels scolaires	1,48 \$	n.a.		1,48 \$
Coûts des programmes d'aide				
Passe-Partout	n.a.	42,0 \$		42,0 \$
<i>Total</i>	<i>65,9 \$</i>	<i>48,2 \$</i>		<i>114 \$</i>
Bénéfices nets (M\$)				
Absolues	388,3 \$	57,8 \$	n.d.	446,1 \$
Relatif	2,48 \$	2,20 \$	n.d.	4,68 \$

Source : *Les effets de Passe-Partout sur le développement cognitif et non cognitif des enfants et leur transition à la maternelle cinq ans : approche par appariement sur les scores de propension avec risques inhérents de biais de sélection inobservables*, gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Passe-Partout s'avère donc bénéfique sur le plan collectif, comme en témoigne la colonne C. Uniquement au regard du nombre d'élèves ayant évité le décrochage scolaire en 2014-2015, le programme contribuera à hausser de 446,1 millions de dollars la richesse collective au cours des 40 prochaines années. Cette évaluation demeure toutefois conditionnelle aux effets hypothétiquement favorables de Passe-Partout sur la réduction du décrochage scolaire.

⁴⁴ Les coûts d'opportunité correspondent au manque à gagner découlant de la poursuite des études, c'est-à-dire au salaire que la personne aurait pu gagner si elle avait travaillé plutôt que d'étudier (années de scolarité sans revenu).

7. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET DISCUSSION

Le programme d'animation Passe-Partout s'adresse aux enfants de 4 ans et à leurs parents. Il poursuit le double objectif de soutenir les parents dans l'exercice de leur rôle éducatif et d'assurer une entrée scolaire réussie aux enfants, dans le but ultime de favoriser la réussite éducative et l'égalité des chances. L'évaluation de Passe-Partout a porté sur son fonctionnement, sa pertinence, ses effets et son efficience.

7.1 Portée et limites de l'évaluation

Cette évaluation est riche puisqu'elle a pris en considération cinq catégories de répondants concernés par Passe-Partout (conseillères, membres des directions d'école, responsables du programme dans les commissions scolaires, parents participants ou non participants, enseignantes de maternelle 5 ans). Différentes méthodes de collecte de données ont été utilisées (questionnaires, groupes de discussion, Instrument de mesure du développement de la petite enfance [IMDPE], recours aux données administratives ministérielles). Ces différentes sources ont permis de valider et de nuancer les résultats obtenus. De plus, l'enquête a été effectuée à partir d'échantillons représentatifs d'environ 2 000 familles participantes au programme et 2 000 familles non participantes.

Comme toute évaluation, celle-ci comporte cependant des limites. Entre autres, il a été impossible de calculer le taux de réponse des conseillères Passe-Partout au sondage en ligne, bien que le portrait des 79 répondantes semble assez représentatif de l'ensemble des conseillères.

Sur le plan statistique, bien que toutes les précautions aient été prises pour éviter les biais, il demeure possible que certains facteurs risquant d'influencer les liens entre Passe-Partout et le développement des enfants n'aient pas été entièrement contrôlés. Ainsi, même si l'ensemble des résultats obtenus suggèrent des effets bénéfiques du programme chez les participants, il n'est pas possible d'établir hors de tout doute un lien de cause à effet entre le programme et la transition à la maternelle des enfants ou des parents ou encore le développement des enfants.

7.2 Fonctionnement de Passe-Partout : un programme bien rodé dont la mise en œuvre est conforme à ce qui est prévu dans le Cadre d'organisation, mais qui pourrait être amélioré

Conformité du programme avec son cadre d'organisation

Le Cadre d'organisation de Passe-Partout contient la logique et les normes d'application du programme, même s'il n'est pas prescriptif. Les données recueillies montrent que, dans l'ensemble, les grands paramètres du Cadre d'organisation sont assez bien respectés. Le nombre de rencontres offertes aux parents et aux enfants par les commissions scolaires

ainsi que leur durée correspondent ou sont supérieurs au minimum prévu. Les thèmes qui, selon ce cadre, doivent nécessairement être abordés dans les rencontres de parents sont effectivement traités par la majorité des conseillères, qui leur ajoutent des thèmes plus « contemporains » comme le rôle du père, l'éveil à la lecture et à l'écriture de même que les saines habitudes de vie. Les rencontres parents-enfants, suggérées dans le Cadre d'organisation sans qu'un nombre minimum soit recommandé, se trouvent dans tous les milieux et semblent constituer une modalité d'intervention à privilégier. Comme le prévoit le Cadre d'organisation, les appréciations individuelles des enfants à la fin de l'année sont bel et bien effectuées par les conseillères et communiquées aux directions d'école. De plus, le bilan annuel des rencontres est rédigé comme il se doit par la très grande majorité des conseillères et l'opinion des parents est sollicitée pour ce faire, conformément à ce qui est suggéré dans ce document.

Par ailleurs, les différentes tâches prévues dans ce cadre, au-delà de l'animation des rencontres de groupe (préparation, organisation, concertation, supervision, communication, soutien aux familles, etc.), font partie de la réalité quotidienne des conseillères. Le Cadre d'organisation prévoit le nombre de familles devant être sous la responsabilité de ces dernières et la présence d'une ressource pour les appuyer quand ce nombre est élevé. Si ce document est, à cet égard, assez bien respecté, on peut quand même noter qu'un certain manque de précision concernant la présence ou non d'une aide en fonction du nombre de familles entraîne des disparités entre les commissions scolaires.

En outre, le Cadre d'organisation recommande le recours à du personnel stable. On sait que la stabilité du personnel a une incidence sur la qualité de l'intervention et qu'elle favorise l'établissement de liens de collaboration dans les milieux. Or, la stabilité du personnel semble être un élément moins respecté du Cadre d'organisation. Les conseillères sont souvent des employées temporaires qui n'occupent pas un poste permanent. De surcroît, la majorité d'entre elles ne travaillent pas à temps plein pour Passe-Partout. Cette instabilité des conseillères ne favorise pas la continuité des interventions ni des collaborations.

Enfin, le Cadre d'organisation indique que le programme vise les enfants de milieux défavorisés, même s'ils n'en sont pas la cible exclusive. Or, les données administratives montrent que seulement le quart des enfants inscrits à Passe-Partout viennent de ce type de milieux. En cela, le programme semble s'écarter de ce qui était visé au début. Plusieurs conseillères ont souligné que les familles de milieux défavorisés sont difficiles à joindre. Il faut aussi considérer le fait que, dans les milieux défavorisés, d'autres services sont offerts : la maternelle 4 ans à demi-temps et la maternelle 4 ans à temps plein. D'ailleurs, dans les milieux les plus défavorisés, le total des enfants inscrits à la maternelle 4 ans, à temps plein ou à demi-temps, dépasse celui des enfants inscrits à Passe-Partout.

Pistes d'amélioration souhaitées

Si le Cadre d'organisation semble relativement bien appliqué, il n'en est pas moins l'objet de critiques de la part des conseillères, des commissions scolaires et des directions d'école, qui souhaitent que différents changements lui soient apportés. Aux yeux des conseillères, la charge de travail variable d'une commission scolaire à l'autre (nombre de familles, nombre de participants par groupe, etc.) et les écarts dans le nombre de rencontres offertes aux familles démontrent notamment la nécessité que ce cadre soit revu, précisé et même rendu prescriptif. Sa mise à jour est également souhaitée tant par des conseillères que par des commissions scolaires et des écoles pour mieux tenir compte de la réalité des familles d'aujourd'hui. L'horaire des rencontres pourrait également être revu pour mieux répondre aux besoins des familles et favoriser leur participation.

Par ailleurs, l'accès aux locaux des écoles pour la tenue des rencontres est un problème important souligné par l'ensemble des intervenantes consultées. L'amélioration de cet accès suppose parfois des changements au regard des infrastructures : plusieurs écoles manquant d'espace, des projets de rénovation et d'agrandissement pourraient leur permettre de mieux accueillir Passe-Partout. Néanmoins, l'accès aux locaux repose aussi sur la bonne volonté des directions d'école, qui ont un rôle clé à jouer dans l'intégration du programme à la vie scolaire.

La modification des règles de financement du programme est aussi un changement majeur souhaité par les conseillères et les commissions scolaires, qui demandent d'éliminer le plafond actuel de financement et de permettre la croissance du nombre d'inscriptions au programme. Allant de pair avec cette demande, nombre d'écoles, de commissions scolaires et de conseillères souhaitent une plus grande reconnaissance de la contribution de Passe-Partout à la transition des familles à la maternelle et à la réussite éducative, un accès élargi au programme et une meilleure promotion de celui-ci.

En outre, même si des collaborations fructueuses existent entre les intervenantes Passe-Partout et les partenaires du milieu, plusieurs conseillères souhaitent une meilleure collaboration avec les services de garde éducatifs à l'enfance. Pour leur part, des écoles aimeraient recevoir plus de soutien de la part du réseau de la santé et des services sociaux pour l'offre du programme. Les données recueillies montrent qu'il est difficile pour des conseillères de concilier leur travail d'animation des rencontres de parents ou d'enfants le jour et leur participation à des activités de concertation dans le milieu. Pourtant, différents travaux de recherche⁴⁵ font de la collaboration et du travail en partenariat une condition

⁴⁵ Julie POISSANT, *Les conditions de succès des actions favorisant le développement global des enfants. État des connaissances*, Montréal, Institut national de santé publique du Québec, 2014.

https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1771_CondSucActDeveEnf_EtatConn.pdf

gagnante de l'intervention en matière de petite enfance. On peut penser que cette condition n'est pas encore suffisamment présente dans Passe-Partout.

7.3 Pertinence de Passe-Partout : un programme qui répond à de véritables besoins et qui représente une valeur ajoutée pour les familles

Réponse aux besoins des enfants et des parents visés

Selon les conseillères, les responsables du programme dans les commissions scolaires et les directions d'école concernées, Passe-Partout répond bien aux besoins des familles d'un enfant de 4 ans. Sa force et sa particularité sont de permettre une transition à l'école en douceur pour les parents et les enfants. Pour l'enfant, la réussite de cette étape importante du passage à l'école aura une influence sur le reste de son parcours scolaire. Grâce à leur participation à Passe-Partout, les parents pourront, quant à eux, mieux accompagner leur enfant lors de son entrée à la maternelle.

Dans l'ensemble, les parents participant à Passe-Partout se sont dits satisfaits du programme. Quatre parents sur cinq ont déclaré que leur enfant avait beaucoup aimé suivre le programme. La majorité des parents considèrent qu'il a répondu aux besoins de leur enfant et a facilité son passage à la maternelle. Cependant, bien que plusieurs reconnaissent que Passe-Partout a répondu à leurs besoins en tant que parents d'un enfant qui commence l'école, d'autres pensent le contraire. En somme, les parents estiment que Passe-Partout a davantage répondu aux besoins de leur enfant qu'à leurs propres besoins, ce qui est confirmé par les perceptions des conseillères.

Complémentarité de Passe-Partout par rapport à d'autres services et valeur ajoutée du programme

D'autres programmes québécois permettent de répondre aux besoins des enfants de 4 ans ou de soutenir leurs parents. Aucun autre que Passe-Partout ne se déroule toutefois au sein même d'une école en ciblant expressément la transition à la maternelle des enfants et des parents; aucun autre ne favorise une familiarisation graduelle avec les lieux, les membres du personnel et les règles de l'école. Passe-Partout se démarque aussi par l'intensité des relations entre intervenantes et parents, ce qui peut permettre de jeter des bases solides pour la collaboration école-famille. Parmi les éléments qui contribuent à la valeur ajoutée du programme ressortent également la reconnaissance du rôle crucial du parent dans le développement de son enfant ainsi que l'intervention auprès des enfants à besoins particuliers avant leur entrée la maternelle. Les répondants s'entendent pour dire que Passe-

Johanne APRIL, Catherine LANARIS et Nathalie BIGRAS, *Conditions d'implantation de la maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé*, Sommaire du rapport de recherche, 2018.

https://qualitepetiteenfance.uqam.ca/upload/files/MELS4ansTPMD_sommaire_vfinale.pdf

Partout répond à des besoins des enfants et des parents qui autrement ne seraient pas comblés.

Malgré ce relatif consensus sur la valeur ajoutée de Passe-Partout, il faut noter certains tiraillements entre ce programme et la maternelle 4 ans à temps plein. Alors que cette dernière mesure devait s'établir en complémentarité des autres programmes existants (services de garde éducatifs à l'enfance, Passe-Partout, etc.), des conseillères déplorent la tendance au remplacement de Passe-Partout par la maternelle 4 ans à temps plein. Il faut souligner que certaines directions d'école expriment leur préférence pour la maternelle 4 ans à temps plein, qu'elles estiment davantage bénéfique pour les enfants.

Comme il a été mentionné précédemment, plusieurs répondants ont demandé une mise à jour du Cadre d'organisation de Passe-Partout. Quinze ans se sont écoulés depuis sa publication et la société s'est transformée. Les services de garde éducatifs à l'enfance se sont développés, une plus grande proportion de mères d'enfants d'âge préscolaire ont accès au marché du travail et la maternelle 4 ans à temps plein a commencé à être implantée. L'enquête auprès des parents a révélé que les deux tiers des enfants inscrits à Passe-Partout fréquentent également un service de garde éducatif à l'enfance, dont l'objectif premier est de favoriser leur développement global. Dans un tel contexte, pour maintenir la pertinence de Passe-Partout et assurer sa complémentarité par rapport aux autres programmes offerts, un recentrage de celui-ci autour de l'objectif qui consiste à favoriser une transition harmonieuse maison-école ou service de garde-école semble s'imposer.

Des précisions sur la clientèle ciblée par Passe-Partout paraissent aussi de mise. À qui s'adresse-t-il exactement? Le Cadre d'organisation justifie l'offre de Passe-Partout en parlant notamment des besoins particuliers des enfants de milieux défavorisés. Pourtant, on a vu que les écoles offrant le programme sont demeurées pratiquement les mêmes depuis des années, tandis que la situation de la pauvreté sur le territoire du Québec s'est modifiée. Aujourd'hui, seulement un enfant sur quatre qui fréquente Passe-Partout habite dans un milieu défavorisé.

Faut-il resserrer l'accès au programme pour le réserver aux familles de milieux défavorisés? Selon les opinions des conseillères, des gestionnaires des commissions scolaires et des directions d'école, il est clair que la réponse est non. Le programme est pertinent pour toutes les familles sans distinction. Les résultats atteints plaident donc en faveur de l'accessibilité à Passe-Partout pour tous les parents et les enfants qui vivront une transition à l'école l'année suivante. Toutefois, des efforts particuliers devraient être consentis pour joindre les familles de milieux défavorisés ou celles dont l'enfant ne fréquente pas un service de garde éducatif à l'enfance. À cet égard, le Conseil supérieur de

l'éducation recommandait, en 2012, d'étendre Passe-Partout sur tout le territoire québécois⁴⁶.

7.4 Effets de Passe-Partout : un programme qui favorise le développement de l'enfant et sa transition à la maternelle, tout en soutenant les parents

Effets perçus de Passe-Partout sur les parents et les enfants

Les parents ayant participé à Passe-Partout estiment en général que le programme les a aidés à transmettre une image positive de l'école à leur enfant, mais qu'il les a moins soutenus dans l'amélioration de leurs habiletés parentales (par exemple, être plus fermes et constants avec leur enfant). Il est possible que le programme favorise davantage les habiletés parentales liées au passage à l'école, puisqu'il s'agit de son objectif premier. Les autres habiletés sont peut-être moins travaillées lors des rencontres de parents. Les données du sondage montrent en effet que les sujets le plus souvent abordés par les conseillères lors de ces rencontres sont la préparation à l'école et le développement global de l'enfant. La discipline et l'encadrement sont abordés un peu moins fréquemment. Le thème le moins souvent traité est celui de la communication parents-enfants. Il faut aussi considérer le fait que le nombre de rencontres tenues avec les parents est deux fois moindre que celui des rencontres avec les enfants. De plus, certains parents participent à Passe-Partout d'abord pour leur enfant et assistent aux rencontres de parents parce qu'elles sont obligatoires pour que ce dernier puisse bénéficier du programme.

Par ailleurs, les parents jugent positivement la contribution de Passe-Partout au développement de leur enfant. La plus importante contribution qu'ils perçoivent est le développement du goût pour l'école. Vient ensuite la capacité d'entrer en relation avec les autres. Les parents sont proportionnellement moins nombreux à estimer que Passe-Partout a beaucoup contribué à l'amélioration de la communication et du langage de leur enfant de même qu'à son développement physique et moteur. Ainsi, selon eux, les effets les plus importants du programme concernent davantage le passage à l'école que le développement de compétences chez leur enfant. Il importe de prendre en considération le fait que ces compétences peuvent également être développées ailleurs, par exemple au service de garde éducatif, tandis que le développement du goût pour l'école constitue un objectif central du programme Passe-Partout.

En plus des parents, les conseillères Passe-Partout, les directions d'école et les responsables du programme dans les commissions scolaires ont été interrogés sur les effets de celui-ci.

⁴⁶ CSE, *Mieux accueillir et éduquer les enfants d'âge préscolaire, une triple question d'accès, de qualité et de continuité des services*, 2012. <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/11/2012-10-mieux-accueillir-et-eduquer-les-enfants-dage-prescolaire.pdf>

Ces trois catégories de répondants disent percevoir des effets bénéfiques pour les enfants comme pour les parents : familiarisation avec les lieux, les règles et le personnel de l'école; création de liens entre les enfants et leurs futurs compagnons et compagnes de classe; motivation à l'égard de l'école; diminution des craintes ou des appréhensions par rapport à l'entrée scolaire; conscience des parents de l'importance de leur rôle et confiance en leur capacité d'accompagner leur enfant dans son parcours scolaire; lien positif école-famille; collaboration ultérieure des familles avec l'école; dépistage et services professionnels pour certains enfants ayant des besoins particuliers, etc.

Effets de Passe-Partout chez l'enfant mesurés à partir de l'IMDPE

Les analyses statistiques qui ont permis de comparer les enfants participants et les enfants non participants à Passe-Partout, tout en contrôlant des facteurs confondants tels que la scolarité des parents, révèlent que les participants au programme arrivent à la maternelle 5 ans proportionnellement moins nombreux en situation de vulnérabilité que les non-participants.

Plus particulièrement, les deux méthodes d'analyse employées indiquent que Passe-Partout contribue significativement au développement cognitif et langagier des enfants. Pour les autres domaines de développement, des effets positifs sont observés selon l'une ou l'autre des deux méthodes utilisées. Ainsi, la méthode de régression logistique montre des liens entre la participation à Passe-Partout et la maturité affective ainsi que les compétences sociales (seulement chez les garçons). D'autre part, la méthode de régression par appariement des scores de propension indique que Passe-Partout a un effet favorable sur la santé physique et le bien-être ainsi que sur les habiletés de communication et les connaissances générales.

Les différences dans les résultats obtenus découlent probablement des caractéristiques propres à chacune des méthodes d'analyse, puisqu'elles sont basées sur des modèles théoriques et des algorithmes distincts. L'interprétation des résultats peut cependant être faite de manière globale. Il importe ici de retenir que l'ensemble des résultats suggèrent que le programme Passe-Partout contribue de manière positive au développement des enfants.

Les résultats de l'évaluation qui fait l'objet de ce rapport vont dans le sens de ceux obtenus dans l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle⁴⁷ (EQPPM 2017). Cette enquête montre qu'indépendamment des caractéristiques socioéconomiques et du fait d'avoir fréquenté ou non un service de garde, les enfants ayant

⁴⁷ Amélie LAVOIE, Lucie GINGRAS et Nathalie AUDET, *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2019.

www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/prescolaire-primaire/eqppem_tome1.pdf

suivi le programme Passe-Partout sont moins susceptibles d'être vulnérables dans au moins un domaine de développement de même que dans les domaines de la santé physique et du bien-être ainsi que de la maturité affective, comparativement aux enfants n'ayant fréquenté aucun programme préscolaire public.

Effets de Passe-Partout sur la mesure de la transition scolaire des enfants et des parents

La première analyse (régression logistique) révèle que Passe-Partout favorise la transition à la maternelle de l'enfant lorsque cette transition est évaluée par l'enseignante. Par contre, le programme n'a aucun effet significatif sur la transition de l'enfant lorsque celle-ci est évaluée par le parent. De même, aucun effet significatif de Passe-Partout n'est observé sur la qualité de la transition à la maternelle du parent.

La seconde analyse (appariement des scores de propension) révèle, quant à elle, que Passe-Partout a un effet favorable sur la qualité de la transition à la maternelle du parent et de celle de l'enfant vue par le parent. Quant à l'effet de Passe-Partout sur la transition de l'enfant vue par l'enseignante, il comporte des risques élevés de résultats erronés.

Ces résultats portant sur la transition sont plus mitigés que ceux liés au développement de l'enfant. Ils suggèrent tout de même que le programme Passe-Partout contribue, dans une certaine mesure, à faciliter la transition à la maternelle de l'enfant et de son parent.

7.5 Efficience de Passe-Partout : un programme économiquement et socialement rentable

L'analyse bénéfice/coût montre que l'aide financière allouée à Passe-Partout a un rendement économique et social positif pour la collectivité qui correspond à 446 millions de dollars pour les 40 prochaines années. Pour chaque dollar investi, le programme augmente de 2,48 \$ le revenu de travail et de 2,20 \$ les rentrées fiscales du gouvernement. Cette évaluation demeure toutefois conditionnelle aux effets hypothétiquement favorables de Passe-Partout sur la réduction du décrochage scolaire.

CONCLUSION

L'évaluation du programme Passe-Partout permet de conclure qu'il est bien rodé, que son fonctionnement est conforme à ce qui est prévu dans son cadre d'organisation, mais qu'il peut être amélioré. Elle montre que ce programme est pertinent et apprécié, et qu'il répond à de véritables besoins des familles, qu'elles soient ou non issues de milieux défavorisés. Sa valeur ajoutée tient notamment à l'intensité des relations qui sont tissées entre les familles et l'école. Passe-Partout pourrait toutefois être resserré autour de l'objectif qui consiste à favoriser la transition à l'école, puisqu'il s'agit là de sa particularité par rapport aux autres programmes offerts aux familles d'enfants de 4 ans. Étant donné ses effets positifs sur le développement des enfants, le programme s'avère économiquement rentable. Le souhait qu'il soit davantage reconnu et qu'il soit offert à plus de familles a toutefois été exprimé par plusieurs répondants.

Cette évaluation revêt une importance particulière dans le contexte actuel, où le gouvernement fait de l'intervention précoce auprès des enfants une de ses priorités. Plusieurs réflexions sont en cours au sujet des services éducatifs offerts aux enfants de 4 ans (services de garde éducatifs, Passe-Partout, maternelle 4 ans à demi-temps, maternelle 4 ans à temps plein)⁴⁸, de leur complémentarité et des clientèles que chaque service devrait viser. Le Ministère a d'ailleurs annoncé son intention d'élargir l'offre de la maternelle 4 ans sur le territoire québécois. De plus, des travaux présentement en cours visent à arrimer les programmes de maternelle 4 et 5 ans dans le cadre d'un cycle d'éducation préscolaire qui s'harmonise avec le programme du 1^{er} cycle du primaire.

Des préoccupations particulières concernent cependant l'intervention auprès des enfants de milieux défavorisés et de ceux qui ne fréquentent aucun service de garde. Dans cette foulée ressort l'importance de l'intervention auprès des parents d'enfants d'âge préscolaire, pour que ceux-ci puissent mieux accompagner leur jeune lors de sa première transition scolaire.

Les résultats de l'évaluation constituent autant de pistes de réflexion qui pourront alimenter les travaux en cours en ce qui concerne l'éducation des enfants de 4 ans et l'intervention auprès de leurs parents. Bien qu'il soit perfectible, Passe-Partout représente un programme apprécié des familles qui a fait ses preuves depuis quarante ans. Il demeure une solution pertinente pour les familles dont l'enfant se prépare à entrer à la maternelle, que celui-ci fréquente ou non un service de garde éducatif.

⁴⁸ Voir la Stratégie 0-8 ans :

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/Strategie_0-8_ans.pdf

et le Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé :

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-297-02W.pdf>.

ANNEXE – MODÈLE LOGIQUE DE PASSE-PARTOUT

Raison d'être	<ul style="list-style-type: none"> • Constat des difficultés d'adaptation sociale et des échecs scolaires plus fréquents chez les enfants venant de milieux défavorisés comparativement aux enfants de milieux mieux nantis. • Reconnaissance du rôle que doivent jouer les parents pour soutenir la réussite éducative de leur enfant. • Désir de favoriser l'égalité des chances et la réussite éducative chez les enfants de milieux défavorisés en tablant sur l'indispensable apport des parents.
Objectifs	<p>Concernant les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • leur permettre, en tant que mères ou pères, de se reconnaître comme principaux responsables de l'éducation de leur enfant; • les soutenir dans l'établissement d'une relation significative avec leur enfant, dans la création et le maintien d'un encadrement pour leur enfant et dans transmission à leur enfant de valeurs positives en ce qui a trait à l'école; • leur permettre de favoriser le développement psychomoteur, affectif, social, langagier et cognitif de leur enfant; <p>Concernant les enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les disposer à mieux intégrer les apprentissages scolaires; • leur permettre de se connaître entre eux et, ainsi, de se sentir davantage en confiance lors de leur entrée à la maternelle; • faciliter leur adaptation à l'école l'année suivante en les familiarisant avec les lieux de celle-ci; • dépister chez eux certains problèmes qui pourraient être résolus avant la rentrée, comme des problèmes de la vue, de l'ouïe ou du langage.
Nature de l'intervention	<p>Soutien aux familles d'enfants de 4 ans en vue du passage à la maternelle, principalement sous la forme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rencontres de parents d'enfants de 4 ans animées selon une approche constructiviste; • rencontres d'enfants animées selon une approche développementale; • rencontres parents-enfants (facultatifs).
Ressources allouées	<ul style="list-style-type: none"> • Montant de 1 313 \$ par enfant inscrit alloué en 2018-2019 par le Ministère aux commissions scolaires. • Budget total annuel d'environ 14 millions de dollars.
Activités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement et gestion des ressources humaines pour Passe-Partout. • Promotion du programme. • Organisation de l'inscription des familles. • Planification, organisation, animation et appréciation (bilan) des rencontres. • Observation et appréciation de l'enfant. • Collaboration avec les organismes du milieu. • Orientation des familles vers les ressources appropriées, au besoin. • Formation continue des intervenantes.
Extrants	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 11 000 inscriptions d'enfants avec leurs parents en 2017-2018. • Nombres estimés de 14 667 rencontres d'enfants et de 7 333 rencontres de parents par année.
Effets attendus	<p>Soutien aux compétences parentales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • capacité à démontrer son amour à son enfant; • capacité à communiquer avec son enfant; • capacité de s'affirmer devant son enfant; • capacité d'accompagner son enfant dans son développement; • capacité de se remettre en question dans son rôle de parent. <p>Développement des compétences de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • agir efficacement sur les plans sensoriel et moteur dans différents contextes; • affirmer sa personnalité; • interagir de façon harmonieuse avec les autres; • communiquer en utilisant les ressources de la langue; • construire sa compréhension du monde; • mener à terme une activité ou un projet. <p>Meilleure transition à la maternelle pour l'enfant et le parent.</p>



EDUCATION.GOUV.QC.CA

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 